



يا بلادي
yabiladi.com

Mag

Juin 2011

Maroc-Algérie : je t'aime moi non plus

Jamaa El Fna en danger?

Le printemps de Facebook

Maroc la folie sushi

Enfants d'émigrés

Vers un nouveau tourisme



New-York, Paris, Marrakech,

Ces dernières semaines, nous avons assisté à un coup de billard à 3 bandes inattendu. Dominique Strauss-Khan, patron du FMI, est inculpé, à New York, pour agression sexuelle et viol sur une femme de chambre à l'hôtel Sofitel. Si ce n'est l'enfance de DSK passée à Agadir et sa propriété à Marrakech, le Maroc n'est pas concerné par ce scandale politico-sexuel aussi médiatisé que le précédent Clinton.

Tout ce que compte la France de leaders d'opinion, d'intellectuels cathodiques ou de politiques en tout genre est monté au créneau pour défendre DSK, ou au moins ménager l'honneur de la République dans le monde. La polémique sur le silence des journalistes sur les frasques des politiques a créé une ambiance délétère. Ainsi, les vieux dossiers sur DSK sont ressortis mais aussi ceux touchant d'autres personnalités politiques comme Georges Tron. L'occasion pour Luc Ferry de mettre les pieds dans la tanjia.

Citant une affaire vieille de quelques années, il rappelle qu'un ancien ministre avait été « poissé à Marrakech à l'occasion d'une partouze avec des enfants ». Pis, le Premier ministre de l'époque aurait été au courant ainsi que le consul et l'ambassadeur de France au Maroc. Ils auraient réglé l'affaire avec les autorités judiciaires locales... Elle est jolie l'égalité devant la justice. A ce titre, la justice américaine donne, actuellement, une belle leçon à la France.

Des associations de protection de l'enfance et de lutte contre la pédophilie ont porté plainte au Maroc et en France pour faire la lumière sur cette affaire. Les insinuations de Luc Ferry sont vraisemblables et n'étonnent pas les journalistes

marocains ou français. Qui ne se souvient pas de l'affaire du directeur d'un grand théâtre parisien qui, après avoir été pris en flagrant délit pour pédophilie et détention de stupéfiants, est retourné libre en France ? Les amitiés politiques de cet homme « de culture » ont probablement joué en sa faveur.

Au-delà des critiques légitimes à l'égard du néo-colonialisme français qui marcherait sur la dignité des Marocains et de la justice du royaume chérifien, il convient de s'attarder sur la situation au Maroc. L'incurie de notre système judiciaire est un secret de polichinelle : passe-droits, corruption, immiscions politiques. Nul besoin d'être Français pour bénéficier de la mansuétude d'un juge. Les élites politiques et économiques au Maroc bénéficient des mêmes faveurs ou privilèges que les notables français. Détournement de fonds, enrichissement personnel, délit, crime comme la pédophilie ne doivent pas faire exception au Maroc. Pourtant, les seuls à passer par la case prison sont des citoyens lambda qui n'ont pas les moyens d'acheter le juge ou de faire intervenir quelqu'un de haut placé.

Le dernier rapport de l'OCDE ne s'y est pas trompé en pointant la réforme de la justice comme principal défi pour que le Maroc puisse attirer plus d'investissements étrangers. L'OCDE adopte un angle d'analyse purement économique, mais il est évident que le rapport met le doigt sur le talon d'Achille du royaume. La réforme de la constitution laisse entrevoir une lueur d'espoir pour un nouvel élan démocratique au Maroc, mais sans une justice indépendante et intègre nous continuerons à subir les mêmes humiliations.

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL

04 Photomaton

08 MRE

Fincome : Un programme ambitieux mais inabouti

10 Mohamed Ouaddane : « La bi-nationalité permet des relations plus intelligentes entre les pays »

12 L'Europe : au secours des chibanis

13 Retour estival 2011 : Les grandes manoeuvres ont commencé

14 Avis du juriste : Le mariage mixte franco-marocain , A priori facile, mais...

16 Maroc

Mouvement du 20 février : Accablé par la presse marocaine

18 Facebook au Maroc : Au profit de la révolte et des annonceurs

19 Hydrocarbures marocains : 10 ans d'échec

20 Dossier : Enfants d'émigrés : vers un nouveau tourisme

Enfants d'émigrés : vers un nouveau tourisme

22 Les vacances au bled pour la jeune génération

24 Professionnels du tourisme : Les MRE n'ont rien de spécial

26 Les retours au bled : Une variante du tourisme des origines

28 La valise ? : C'était la caverne d'Ali Baba !

30 Chronique Satirique

32 International

Espace Schengen : Le « printemps arabe » cloisonne l'Europe ?

34 Un Plan Marshall : Pour la démocratie dans le monde arabe

35 Musulmans qui votent FN : Schizophrènes ? Non, nationalistes !

36 Focus : Maroc-Algérie : Un demi- siècle de relations empoisonnées

40 Portrait : Ahmed

42 Sport : Le Pétanque, loisir et sport de compétition

46 Culture

Timitar : « Rafraichit la musique amazighe

48 Jamaâ El Fna : Le patrimoine de l'humanité en danger ?

49 Les Mohamed : Témoignages [dessinés] des immigrés en France

50 Agenda

52 Yabiladies

Le supplément féminin

Mag

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Frédéric Schmachtel

redaction@yabiladi.com

Secrétaire de rédaction

Julie Chaudier

Rédaction

Ibrima Koné

Ghita Ismaïli

Oumar Baldé

Yann Ngomo

Elimane Sembene

Rim Battal

Conception graphique

Maghnia Zerouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Mohammed Reda Biya

Anouar-Charif Zekri

Direction commerciale

Salma Sentissi

salma@yabiladi.com

Yabiladi Mag est édité par

Web Stratégie

8 Rue Assad Bnou Zarara

Maârif 20330

Casablanca Maroc



Adel Taraabt

Adel Taraabt s'est excusé, lundi 13 juin, d'avoir quitté la sélection marocaine. Quelques heures avant le match Maroc-Algérie, le milieu de terrain avait décidé de se retirer définitivement de l'équipe nationale suite au choix de Gerets de ne pas le titulariser face aux Fennecs.



 **Leïla Kilani**

La cinéaste marocaine, Leïla Kilani, a été la seule à représenter le Maroc sur la Croisette de Cannes, cette année. Elle a présenté « Sur la planche », dans le cadre de la 43e Quinzaine des réalisateurs, en parallèle du Festival de Cannes, le 18 mai.



Najat Anwar

Najat Anwar, présidente de l'association marocaine « Touche pas à mon enfant », a déposé plainte contre X, le 8 juin, à Paris pour « exploitation sexuelle de mineurs » et pour « non-dénonciation de crime » contre Luc Ferry. Il avait lancé des accusations de pédophilie contre un ancien ministre dont il refuse de révéler l'identité.

 **Ali B**

Ali Bouali, rappeur dont on a dit qu'il était la première star marocaine aux Pays Bas, a avoué avoir vendu des drogues par le passé. Il assure avoir changé : un séjour chez sa tante, au Maroc, l'a aidé à partir sur de nouvelles bases. « J'ai commencé une nouvelle vie, une vie d'inspiration et de développement personnel », a-t-il expliqué.

Fincome

Un programme ambitieux mais inabouti



Plus de 3 ans après son lancement, le programme de transfert des compétences marocaines de l'étranger, Fincome, se met lentement en place. Seul le volet attaché au CNRST est aujourd'hui réellement actif : des chercheurs et des ingénieurs MRE viennent collaborer et partager leurs connaissances au sein d'universités et d'entreprises marocaines. Par Julie Chaudier

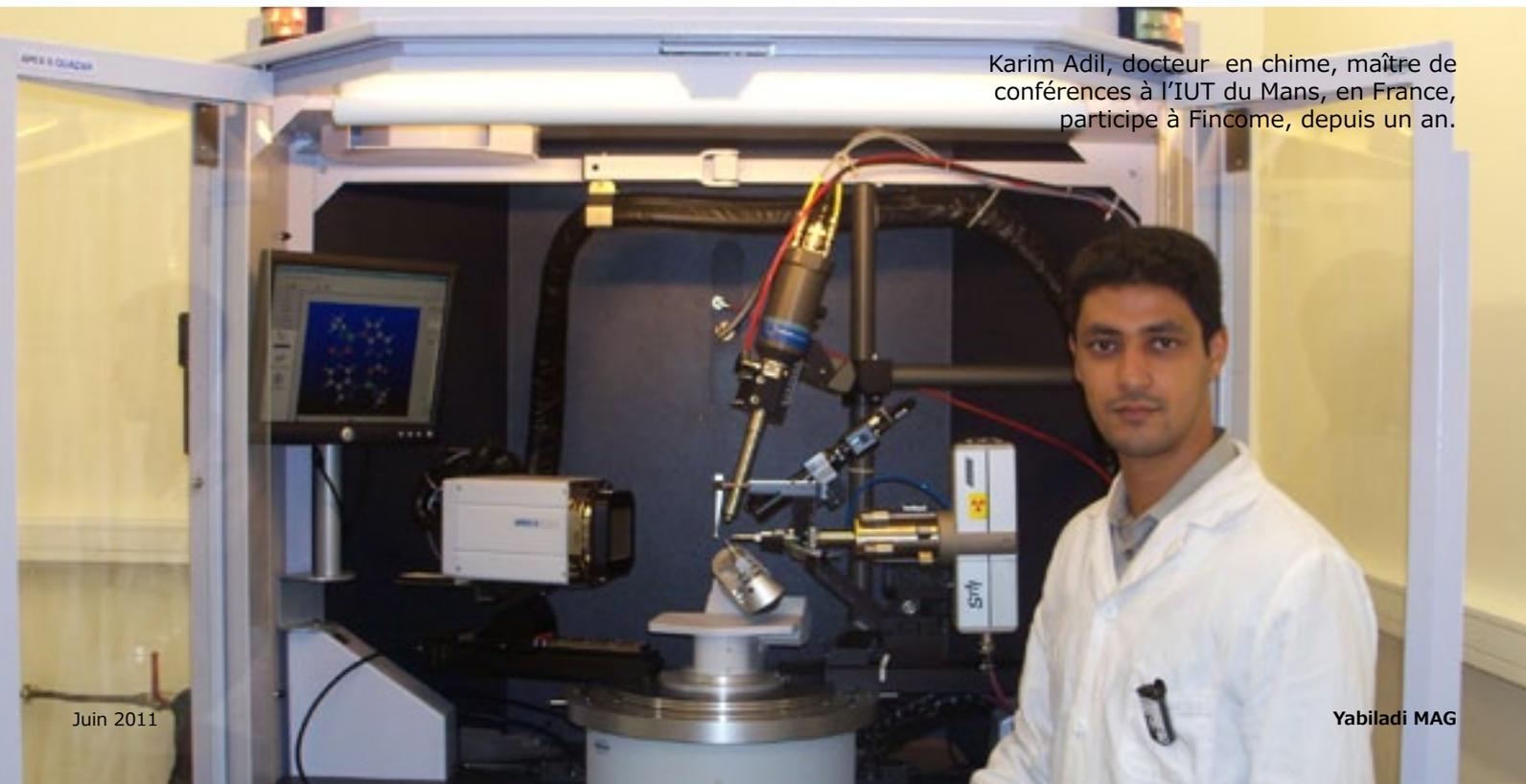
Inscrire [les] partenariats [entre les MRE hautement qualifiés et les acteurs marocains] dans le cadre de la coopération et accompagner les porteurs de projets » : le Forum International des Compétences Marocaines à l'Étranger (FINCOME) est manifestement ambitieux. Ce programme a été lancé en 2007, par le ministère des MRE, dans le but de mobiliser les compétences marocaines dispersées dans le monde pour en faire bénéficier le Maroc. Aujourd'hui, presque 4 ans plus tard, il est encore en cours de réalisation. Fincome possède plusieurs volets ; chacun est attaché à un ministère ou à une institution : ministère des MRE, Agence marocaine pour l'investissement et le développement, ministère de l'Agriculture, dans le cadre du plan Maroc Vert ... Seul le volet mis en place par le Centre National pour la Recherche en Sciences et Techniques (CNRST) est aujourd'hui totalement opérationnel.

« J'ai mis en place une collaboration avec le Professeur El Bouari du laboratoire de chimie du solide de l'Université Hassan II Ben M'Sick de Casablanca », témoigne Karim Adil, docteur en chimie et maître de conférences à l'IUT du Mans, en France. Il participe, depuis un an, au programme Fincome mis en place par le CNRST. « Nous finançons le déplacement et la venue des chercheurs et ingénieurs marocains expatriés, à hauteur de 750DH par jour, pendant 8 jours maximum. Ils viennent pour répondre à un besoin spécifique d'une université ou d'une entreprise marocaine », explique Ilyas Azzoui, ingénieur, chef du service des relations

avec les compétences marocaines à l'étranger au CNRST.

Le programme a été lancé fin 2006, il est basé sur un appel d'offre permanent accessible sur www.fincome.cnrst.ma. L'entente se fait entre un MRE et une organisation marocaine, avant d'être validée par la cellule en charge de cette question aux CNRST. « Les trois premières années, nous recevions environ 20 à 30 expatriés chercheurs ou ingénieurs, par an. Depuis deux ans, nous avons atteint notre rythme de croisière avec 80 à 90 personnes par an », continue Ilyas Azzoui. « En l'espace d'une semaine de formation, j'ai rencontré une dizaine d'étudiants très brillants qui assureront la relève avec brio si on leur en donne les moyens. Actuellement, un étudiant en master II effectue son stage de fin d'étude, pour 6 mois, au sein de mon laboratoire », raconte Karim Adil. Deux autres le rejoindront l'an prochain.

Cependant, le CNRST ne compte que deux personnes dévolues au traitement des demandes et des rapports que les MRE doivent rendre après leur venue au Maroc. « Comment être sûr que la formation a bien eu lieu ? Il est possible de venir au Maroc, faire du tourisme, faire un rapport bidon et que les deux enseignants se partagent l'indemnité sans qu'aucune formation n'ait eu lieu ! Je trouve cela aberrant. Il faut absolument un garde-fou », estime Karim Adil. Le chef de service au CNRST repousse cette éventualité, « il y a un risque bien sûr, mais il atteint, au pire, 1 à 2% des cas. » ■



Karim Adil, docteur en chimie, maître de conférences à l'IUT du Mans, en France, participe à Fincome, depuis un an.

Mohammed Ouaddane

« La bi-nationalité permet des relations plus intelligentes entre les pays »

Depuis quelques semaines, la droite et l'extrême droite française critiquent la bi-nationalité. Les binationaux pourraient manquer d'attachement à la France, estiment-ils. Un débat idéologique, qui n'est pas mené comme il le faudrait pour évaluer à sa juste valeur ce phénomène, répond Mohammed Ouaddane, socio-anthropologue et membre fondateur de l'association « Trajectoires » à Paris. Entre 4 et 5 millions de binationaux vivraient en France, dont de nombreux Franco-Marocains. Une chance, estime Ouaddane. Interview.

Propos recueillis par Frédéric Schmachtel

Après que Claude Goasguen, rapporteur de la mission d'information parlementaire sur le droit de la nationalité a déclaré que la bi-nationalité était un problème majeur pour la France, Marine Le Pen a adressé une lettre aux parlementaires, estimant que la « communauté de destin » serait en danger en France. Que pensez-vous de ces déclarations ?

Cette notion de « communauté de destin » me paraît hallucinante. Qui peut se positionner légitimement pour définir la « communauté de destin » ? L'articulation qui est faite par Marine le Pen - je ne parle pas de Goasguen car sa posture est différente - c'est d'associer l'appartenance nationale à la notion de « communauté de destin » qui n'est absolument pas définie.

Cette notion ressemble assez bizarrement à d'autres notions biologisées ou essentialisées qui évoqueraient une espèce de cellule fermée sur elle-même, sans communication avec d'autres cellules, faisant partie d'un même corps et d'un même organisme. On est dans une vision à la fois racialisante et culturalisante de la société où on se dit : « nous, en tant qu'isolat, nous avons le droit de rester sans communication ou relation avec d'autres isolats ».

Cette posture, la critique de la bi-nationalité n'est pas récente, elle est soulevée par l'extrême droite depuis le début du 20ème siècle. Elle a été revisi-

tée par l'Action Française dans les années 30, et elle est ré-actualisée en fonction des secousses de repli identitaire qu'il y a par rapport aux Autres au sein de la société française.

Si la question de la bi-nationalité est ancienne, pourquoi la question est-elle soulevée maintenant ?

Le contexte très récent est cette montée en puissance du Front National dans les sondages. En même temps, le parti au pouvoir est en souffrance dans ces mêmes sondages, et le Parti Socialiste est décrédibilisé. Le débat suit un scénario classique précédant les échéances électorales. Il s'agit de placer le débat sur le terrain idéologique pour faire adhérer au plus vite l'électorat à une position qui peut ne pas être profondément.

Ce n'est pas innocent qu'on ait sorti du chapeau le lapin « identité nationale » ni qu'on aborde la question de la bi-nationalité. On commence par criminaliser toutes les populations qui n'ont pas le droit d'être ici, à commencer par les « sans-papiers ». Ensuite les étrangers, puis on passe à des catégories qui normalement sont les moins stigmatisables : les Français d'origine étrangère.

On trouve quelque chose à leur redire. Les jeunes qui brandissent le drapeau algérien après un match de foot, que feraient-ils en cas de conflit armé entre la France et l'Algérie ? Comment se positionne un Franco-Allemand entre l'Allemagne

et la France, qui ont des positions contraires en termes de politique nucléaire ? La bi-nationalité serait en quelque sorte une atteinte à la souveraineté nationale et à l'ordre public.

Est-ce un tournant dans la politique envers les bi-nationaux, en France ?

Il y a un tournant, très médiatisé, surtout dans le discours. Dès l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy aux commandes de ce pays, le ton a été clair. Il a eu un discours inaugural à Dakar est hallucinant, dans la manière dont il a mis une société sur un piédestal par rapport à d'autres sociétés. Le ton était donné. Les proches du président se sont mis à aiguïser le discours. Nous sommes déjà dans une posture idéologique et non pas intellectuelle.

L'exemple des Franco-Algériens en cas de guerre et des Franco-Allemands et le nucléaire le montre : on joue dangereusement sur un rapport fantasmé à la réalité pour construire et fabriquer les prises de position et l'opinion publique. Ça reconforte les positions xénophobes, c'est une stratégie de conservation de pouvoir. Ce qui est impressionnant, c'est la rapidité, en France, depuis l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, de la régression intellectuelle et au niveau de l'opinion qui s'est faite sur ces questions là. Je suis effaré.

Le débat sur l'appartenance n'a-t-il donc aucun fondement, aucune profondeur ?

Bien sûr, le débat sur l'identité, le débat sur l'appartenance et l'adhésion est un débat profond, mais on ne le pose pas en ces termes là. C'est un réel débat, permanent, qui doit être inscrit dans la durée, avec le plus de concertation collective possible. Il ne doit pas être imposé, il ne doit pas être simplement un point de vue qui peut être relayé, malheureusement, assez dangereusement par les médias. Sur RMC, par exemple, vous pouvez entendre des personnes qui sont contre la bi-nationalité, et qui vous citent du Lévi Strauss, alors qu'il n'a jamais évoqué la bi-nationalité et qu'il était plutôt dans une posture universaliste.

Aujourd'hui, on force les Français à se positionner sur une question essentielle, mais à laquelle ils ne sont pas préparés. Est-ce qu'on laissera le droit à ces bi-nationaux de s'exprimer, sur leur vécu, leurs sentiments d'appartenances ? Un autre groupe de personnes qu'il serait intéressant d'interroger sur la question : le patronat, les responsables de multinationales. On serait étonné des réponses !

Quelles seraient ces réponses ? Quels sont les véritables enjeux aujourd'hui, selon vous ? Est-ce qu'il y a un besoin de réformes ?

Réforme est un terme insuffisant. Il est nécessaire de « révolutionner » les mentalités et les représentations de soi et de l'Autre pour vivre au quotidien un rapport d'ouverture au monde, se sentir solidaire, pour construire un monde de moins en moins inégal. L'enjeu posé par la bi-nationalité est à cet endroit. Aujourd'hui, la circulation des biens, des capitaux et des services ne connaît pratiquement pas de frontières. Il faut construire ces passerelles aussi pour les humains. Si on construit une dynamique d'ouverture, on permet à des individus de structurer des relations plus intelligentes entre les pays. La bi-nationalité est une chance et une potentialité énorme. C'est vraiment une posture révolutionnaire, mais ce statut dérange toute l'internationale nationaliste et intégriste du monde.

Vous - même, quelle est votre nationalité, votre adhésion ?

Je suis né en 1963 au Maroc, de nationalité marocaine, arrivé en France en 1970 et vivant à Paris depuis cette date. Scolarisé à l'école, au lycée, à l'université en France, je suis aujourd'hui, socio-anthropologue de formation, chercheur et formateur spécialisé sur les questions migratoires, des relations interculturelles, des discriminations et responsable associatif travaillant sur les questions de mémoires sociale et culturelle.

Depuis pratiquement 40 ans, je me suis attaché et imprégné des langues et cultures « françaises » du monde, revendiquant les langues de Ronsard, de Clément Marot, de Baudelaire, de Rimbaud, d'Edouard Glissant, de Césaire, de Driss Chraïbi qui me donnent un désir profond d'ouverture. Mais je n'ai jamais demandé la nationalité française, je suis « l'irréductible » dans ma famille. Ma position – politique – actuelle est d'accepter de la recevoir à partir du moment où l'Etat français reconnaît le droit aux personnes ayant un statut juridique d'étranger de pouvoir exercer une citoyenneté sociale et publique réelle en regard des obligations et devoirs qu'ils assument. Ça passerait, notamment, par le droit de vote aux élections locales. C'est le minimum en termes de réciprocité de droits qu'on puisse leur reconnaître.

Mon adhésion n'est pas qu'affective, elle est profondément politique et citoyenne et non nationaliste. ■

L'Europe au secours des chibanis

Un peu d'espoir pour les chibanis. Le Comité des ministres, organe regroupant les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, a adressé une recommandation aux Etats membres, le 25 mai. L'objectif est de réduire les risques de vulnérabilité, et d'améliorer le bien-être des migrants âgés.

Par Yann Ngomo

Dans le but de permettre aux migrants âgés de vivre paisiblement leurs années de retraite, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a appelé les pays de l'union à « procéder à une évaluation globale de la situation des migrants âgés dans les Etats membres et [à] prendre des mesures appropriées aux niveaux national, régional et local visant à promouvoir leur bien-être, y compris la prévention des mauvais traitements à leur égard et la réduction de leur vulnérabilité, de leur isolement social et de leur marginalisation ».

Le Comité a adressé une série de propositions aux pays européens, visant à assurer de meilleures conditions matérielles de vie aux migrants âgés, mais aussi à assurer leur intégration sociale. Plusieurs dispositions préconisées par l'institution européenne devraient particulièrement intéresser les retraités maghrébins de France, dont plusieurs sont actuellement devant la justice, pour des problèmes de suppression de leurs allocations sociales.

Le Comité des ministres s'est ainsi dit favorable à des ajustements de la législation dans les différents pays d'accueil, pour permettre aux migrants âgés de vivre leur retraite dans le pays de leur choix. « Les Etats membres pourraient envisager des dispositions particulières dans leur législation nationale en ce qui concerne la durée de l'absence autorisée du pays d'accueil

des migrants qui ont dépassé l'âge légal de la retraite en vigueur dans ce pays, y compris lors d'absences prolongées à l'étranger pour des raisons familiales ou des soins spécifiques », précise la recommandation.

La recommandation invite également à une coopération étroite entre pays d'origine et pays d'accueil des migrants, afin de « faciliter leur mobilité entre les pays, et d'assurer leur protection dans le cadre des régimes de sécurité sociale et leur accès aux services sociaux et aux soins de santé ». Le Comité des ministres recommande aussi la signature d'accords bilatéraux ou multilatéraux, permettant aux retraités migrants de continuer à bénéficier de prestations sociales, même s'ils se trouvent à l'étranger. Il est également envisagé de permettre à ces personnes de retirer le montant de leurs contributions en cas de départ, s'il ne leur est pas possible de percevoir leurs prestations dans leur pays d'origine.

Le Comité des ministres européens répond ainsi indirectement aux propositions que nous émettions en septembre dernier, pour l'assistance aux chibanis de France. Cependant, la recommandation du Comité n'ayant pas force de loi, les chibanis devront attendre que chaque nation d'Europe accepte d'intégrer ces propositions dans leurs prochains textes de lois. Ce serait un grand bol d'air pour les chibanis. ■

Retour estival 2011

Les grandes manœuvres ont commencé



Le 3 juin, l'Opération Transit 2011 entre l'Espagne et le Maroc a commencé. 2,5 millions de voyageurs, en grande majorité des MRE, vont traverser le détroit de Gibraltar. Le gouvernement espagnol espère réaliser, en 2011, une opération aussi réussie que l'an dernier.

Par Yann Ngomo et Julie Chaudier

En prévision du mois sacré de ramadan, qui commencera cette année début août, la période de l'Opération Transit 2011 a débuté le 3 juin et s'étendra jusqu'au 15 septembre. 2,5 millions de personnes et 500 000 véhicules sont attendus. Pendant les périodes de pic, la moyenne quotidienne a été estimée à 75 000 passagers et 20 500 véhicules, selon Khalid Zerouali, directeur de la migration et de la surveillance des frontières au ministère de l'Intérieur. Ces pics devraient se situer du 24 au 25 juin et durant les 10 premiers jours de juillet.

Fluidifier le trafic

15 millions de dirhams sont débloqués pour renouveler les infrastructures portuaires de Tanger, Nador, et Al Hoceima. En sus, une quarantaine de médecins et 6 centres médicaux sont mobilisés. Les services de la Croix Rouge espagnol devraient mettre à disposition des ambulances ainsi que 329 bénévoles. 147 personnes devraient également être mobilisées pour l'assistance sociale des MRE, a précisé M. Zambra, secrétaire adjoint espagnol à l'Intérieur.

Pour fluidifier le trafic pendant les jours d'affluence, une flotte composée de 39 navires de 12 compagnies maritimes différentes est disponible. L'objectif est de maintenir le temps d'attente dans les ports à un niveau raisonnable. Il est déjà passé de plusieurs dizaines d'heures

à moins de deux heures aujourd'hui. Un accès plus large au port de Tarifa, au sud de l'Espagne, pendant la semaine, a également été décidé. Enfin, lors des périodes de pic, il sera possible pour les passagers d'embarquer pour le premier navire ralliant leur destination, même s'il n'est pas de la compagnie maritime qui a vendu le billet. ■

Opération marocaine : Marhaba

L'opération Marhaba a débuté le 5 juin. Contrairement à l'opération de transit espagnole qui ne distingue pas les voyageurs les uns des autres, Marhaba est spécifiquement destinée aux Marocains résidant à l'étranger. Ainsi, des aires de repos sont aménagées aux principaux points de passage. Cette année, la Fondation Mohamed V a ouvert de nouveaux sites : deux aires de repos à Tanger Med, des sites d'accueil à Bab Melilla et aux aéroports d'Agadir Al Massira et de Fès Saïss.

A l'étranger, la Fondation continuera à offrir son assistance aux membres de la communauté marocaine à l'étranger transitant par les ports européens d'Almeria, Algeiras, Sète et Gènes. Au total 17 sites seront aménagés et 400 personnes mobilisées.

Avis du juriste

Le mariage mixte franco-marocain

A priori facile, mais...



Un mariage mixte franco-marocain est toujours une expression de la tolérance et de l'acceptation de l'autre, même si un mariage ne met pas toujours à l'abri de petits « chocs culturels ». Toutefois, loin de toute considération personnelle et subjective, le mariage entre une personne française et une autre marocaine pose d'abord un problème juridique en raison des conflits des lois dans le temps et dans l'espace que peut faire surgir une union binationale.

Par maître Abderrahim Chnini

Il est impossible de traiter, dans les quelques lignes réservées à cet article, tous les problèmes juridiques qui se poseraient en raison d'un mariage mixte. En effet, les problèmes se posent avant le mariage, lors de sa célébration, au cours du mariage et le cas échéant, en cas de rupture et les conflits qui la suivent, liés notamment aux droits de garde, de visite et d'hébergement des enfants.

Il ne faut pas oublier, par ailleurs, les problèmes que peut poser le choix du lieu de résidence des époux surtout dans le cas où le conjoint marocain chercherait à rejoindre l'époux français sur le territoire de la République. En effet, si le Maroc dispense les citoyens français de visa, la France, elle, ne cesse de durcir sa législation en matière de regroupement familial et d'immigration de manière générale.

Toutefois, pour limiter le champ de notre intervention, nous allons essayer, dans cet article, de

traiter succinctement le mariage et sa rupture entre les époux franco-marocains à la lumière de la convention relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire, signée en 1983 par la France et le Maroc.

Le mariage entre juridiction française et marocaine

Pour pouvoir contracter un mariage, les futurs époux doivent être majeurs et avoir la capacité requise. L'état et la capacité des personnes physiques sont régis par la loi de l'Etat dont la personne a la nationalité. La référence à la loi s'entend de la loi interne de cet Etat à l'exclusion du système international de conflit des lois.

Cependant, une juridiction peut ne pas appliquer la loi de l'autre Etat en cas d'incompatibilité avec l'ordre public de l'Etat en question. Ainsi, par exemple, la loi marocaine sur la polygamie est écartée automatiquement par les juridictions

françaises. La loi applicable au mariage diffère selon qu'il s'agit de conditions de fond ou de forme. En effet, les conditions de fond (consentement, les empêchements du mariage) sont régies par la loi de l'Etat dont la personne a la nationalité alors que les conditions de forme du mariage sont régies par la loi de celui des deux Etats dont l'autorité célèbre le mariage.

Pourtant, le mariage sur le territoire marocain d'un époux de nationalité marocaine et d'un époux de nationalité française ne peut être célébré par les « Adouls » que sur présentation de l'époux française d'un certificat de capacité matrimoniale délivré par les autorités consulaires françaises.

De plus, si l'épouse française n'a pas désigné une personne pouvant jouer le rôle de « Wali », ce rôle est rempli par le magistrat qui homologue le mariage. Après le mariage, le juge doit aviser immédiatement les autorités consulaires françaises.

En cas de rupture, les justices marocaine et française tentent de coopérer

Si le mariage reflète une volonté de s'unir et se déroule, en principe, dans des conditions faciles, sa rupture peut, bien sûr, donner lieu à des batailles judiciaires parfois longues et coûteuses.

La France et le Maroc ont essayé de trouver des solutions légales qui atténueraient les effets de la séparation. Ainsi, le divorce est prononcé selon la loi de l'Etat sur le territoire duquel les époux ont leur domicile commun ou avaient leur dernier domicile commun.

Lorsqu'un divorce, devenu irrévocable, est prononcé par un juge marocain entre un époux marocain et une épouse française, cet acte produit effet en France à la demande de la femme.

De même, les autorités française et marocaine, agissant dans les domaines de la garde des enfants, du droit de visite et des obligations alimentaires s'entraident et essaient de promouvoir leur coopération. Les autorités des deux pays se garantissent le libre exercice du droit de garde sur l'enfant mineur et du droit de visite sous la seule condition de l'intérêt de l'enfant.

Chacun des deux Etats exécute la décision de justice rendu dans l'autre Etat.

En cas de méconnaissance d'un droit de garde, les autorités centrales se prêtent mutuellement leurs concours pour la recherche sur leurs territoires et la localisation des enfants déplacés. Ces autorités prennent ou font prendre toute mesure qui pourrait faciliter une solution amiable, la remise volontaire des enfants et pour faciliter l'exercice du droit de visite. A cet égard, les décisions judiciaires rendues sur le territoire de l'un des deux Etats peuvent être déclarées opposables par les juridictions de l'autre Etat.

En matière des obligations dites « alimentaires », les décisions rendues par la justice de l'un des deux Etats peuvent être rendues exécutoires dans l'autre pays par le biais d'une procédure d'urgence par laquelle les autorités centrales saisissent les juridictions compétentes.

Droit de garde incertain si les ex-époux ne vivent plus dans le même pays

Toutefois, bien que les gouvernements de la République française et du royaume du Maroc aient essayé, par le biais d'accords et de conventions de faciliter les conditions de mariage et de divorce de leurs citoyens respectifs, la vie quotidienne révèle malheureusement des difficultés de plus en plus complexes qui sanctionnent souvent les enfants.

Alors que les droits de garde, de visite et d'hébergement des enfants peuvent se dérouler dans des conditions satisfaisantes dans le cas où les parents divorcés auraient choisi de vivre dans la même ville ou au moins sur le territoire du même Etat, la solution n'est pas facile ou évidente dans le cas où chaque époux choisirait de vivre dans son pays d'origine. Le pire des cas est sûrement celui où un des conjoints, pour pouvoir garder son (ses) enfant(s) avec lui (elle), rentre avec eux dans son pays d'origine, tandis que l'ex-conjoint reste au pays.

Dans ce cas, la loi resterait impuissante et seule une volonté commune de privilégier l'intérêt suprême de l'enfant pourrait amortir les effets d'une fin tragique des belles histoires d'amour liant des citoyens des deux bords de la Méditerranée. ■

Mouvement du 20 février

Accablé par la presse marocaine



La neutralité journalistique est, en soit, une belle utopie. Lorsque les événements mettent au cœur de l'actualité, un acteur aussi controversé que le Mouvement du 20 février, les journalistes la perdent définitivement de vue. Si la presse marocaine a laissé, un moment, le bénéfice du doute au Mouvement du 20 février, elle se montre, depuis le 22 mai, majoritairement critique voire virulente en dépit des violences policières subies par les manifestants. Par Rim Battal

Depuis le 22 mai, les manifestations du Mouvement du 20 février ont souvent défrayé la chronique. La presse marocaine a perdu toute sympathie à leur égard. Le quotidien gratuit, *Au Fait*, le 30 mai, relève que le nombre de manifestants était, la veille, de très loin inférieur aux audiences enregistrées par *Mawazine*. *L'Economiste*, le même jour, condamne sans retour « les nostalgiques de Trotski ». Le succès du concert de Shakira est, selon la journaliste, la preuve indéniable que tout va bien dans le pays et que les barbus ne sont pas près de gagner.

Les deux journaux font référence aux oppositions, même de faible ampleur, au Mouvement. *L'Economiste* justifie la dispersion violente des manifestants par l'absence d'autorisation à manifester, puis assure que « la manifestation a pris des allures de fête nationale » quand une marche spontanée pro-régime s'est déclarée. [...] cette fois sous l'œil bienveillant des policiers ». *Au Fait* commence son article par « Dégagez de notre quartier, personne ne vous a autorisé à parler en notre nom ». La pancarte accrochée à Sbata par les habitants du quartier prouverait l'impopularité du Mouvement dans les quartiers populaires.

L'éditorialiste de *L'Economiste* avance des arguments d'ordre économique pour condamner le Mouvement et justifier la violence. Le quotidien du parti de l'Istiqlal, *L'Opinion*, relaye, la veille de la manifestation du 29, l'appel à un sit-in des « commerçants, artisans, cafetiers et restaurateurs » devant le parlement, qui en auraient « ras-le-bol des sit-in » !

Cependant, au lendemain du match historique du 4 juin qui a opposé le Maroc à l'Algérie, changement de discours pour *Au Fait* qui condamnait quelques numéros plus tôt ce même Mouvement. « Quoique l'on en pense, que le mouvement du 20 février puisse manifester sans être réprimé est une valeur sûre pour l'avancée vers la démocratie et les libertés individuelles, dont celle d'exprimer ses revendications »

Nombre d'autres publications évoquent la récupération du Mouvement par les Adlistes et extrémistes de tout acabit. Selon Aujourd'hui le Maroc

(ALM), les violences policières du 22 mai seraient un « frein à la manipulation ». ALM assure que les mouvements extrémistes qui gravitent autour du Mouvement du 20, à savoir Al Adl, les salafistes, et les altermondialistes, ont fini par le noyauter.

La théorie de la manipulation fait recette. Le 4 juin *Libération*, le journal officiel de l'USFP, met en évidence les risques de dérapages du Mouvement qui de plus en plus se fait maîtriser par les islamistes et les gauchistes extrémistes. A propos des violences policières, il ajoute « peut-on faire des omelettes sans casser des œufs ? ». Le 8 juin, *L'Opinion* présente, plus radicalement, le Mouvement du 20 comme « un cheval de Troie » où se dissimulent « des formations politiques d'extrême gauche en mal de popularité et des organisations islamistes radicales aux plans machiavéliques ».

Violences policières « peut-on faire des omelettes sans casser des œufs ? »

(Libération)

Dans un article publié le 9 juin, la rédaction de *Goud.ma*, composé des journalistes du défunt hebdomadaire arabophone *Nichane*, s'étend très largement sur les violentes disputes des membres du Mouvement avant de rappeler rapidement, en fin d'article, les décisions prises par le groupe.

Plus neutre que ses confrères, *la Vie Eco* revient, le 30 mai, sur la législation en matière de rassemblements et de sit-in. L'hebdomadaire économique explique qu'ils ne nécessitent pas d'autorisation, mais que les marches sont conditionnées à une déclaration préalable que l'Etat peut refuser, en expliquant le motif. Leur source, au sein du ministère de l'intérieur, assure : « nous ne sommes pas contre le mouvement du 20 Février. Au contraire, nous le considérons comme un phénomène sain dans la société marocaine », mais « la récupération par des mouvements extrémistes inquiète. »

Rachid Niny, directeur de publication du groupe *Al Massae* s'est longtemps montré très virulent contre le Mouvement du 20, dans ses chroniques. Cependant, la journaliste spécialisée dans la couverture du Mouvement pour le plus grand quotidien arabophone marocain, *Al Massae*, se limite à rapporter les faits, selon des sources précises, pro-Mouvement du 20 février la plupart du temps. Une exception. ■

facebook

Facebook au Maroc

Au profit de la révolte et des annonceurs

Plus de 3,5 millions d'utilisateurs Facebook au Maroc. Ce nombre positionne le Royaume 36ème au classement mondial, où les Etats-Unis et l'Indonésie arrivent en tête. Comme dans le monde arabe, le nombre d'adhérents aux réseaux sociaux a décuplé ces derniers mois au Maroc. Si le printemps arabe en est la cause, les publicitaires prennent le train en marche

Par Frédéric Schmachtel

Entre janvier et avril 2011, le nombre de profils Facebook au Maroc a augmenté, en termes absolus, de plus de 590 000, plaçant le pays 4ème dans la région MENA en matière de croissance. Entre décembre 2010 et juin 2011, cette croissance a même été de plus d'un million d'utilisateurs au Maroc.

Facebookers au Maroc : Jeunes, masculins, et engagés

Le « Arab social media report » a comptabilisé l'augmentation d'utilisateurs Facebook en proportion de la population totale de chaque pays, entre le 5 janvier et le 5 avril 2011. Dans ce classement, à échelle mondiale, les 9 premiers pays à forte croissance Facebook sont des pays arabes et la Turquie. Arrivent ensuite les Etats-Unis, puis en onzième position le Maroc, avec une augmentation de 2,23% de sa population connectée à Facebook. Au total, le nombre d'utilisateurs représente plus de 11 % de la population marocaine.

Autre détail sur les utilisateurs Facebook au Maroc : ils sont à très grande majorité jeunes, 88% des utilisateurs au Maroc ont moins de 35 ans. Seuls 2% ont plus de 55 ans. Si, mondialement, plus de femmes (61%) que d'hommes utilisent Facebook, au Maroc, c'est l'inverse : 62% des utilisateurs sont des hommes, 38% des femmes.

Depuis décembre 2010, les augmentations les plus fortes sont enregistrés parmi les 18-24 ans

(+ 200 000 utilisateurs) et les 25-34 ans (+ 120 000 utilisateurs). Le lien est vite fait avec le printemps arabe, principal moteur du succès de Facebook au Maroc. Le niveau le plus élevé jamais atteint de connexions à Facebook au Maroc, 3,6 millions, a été enregistré le 29 mai 2011, journée de forte mobilisation et de répression du Mouvement du 20 février. Le profil du Facebooker-type se dégage : jeune, masculin et, quelque part, engagé.

Le printemps arabe fait le bonheur des publicitaires

Ces informations détaillées n'intéressent, toutefois, pas seulement les analystes de la contestation. Pouvoir cibler une population donnée intéresse tout annonceur publicitaire. Pourtant, au Maroc, les annonceurs semblent avoir mis du temps à réagir. Le prix de la publicité, qui se fixe par enchères (système ebay) est resté bas pour Facebook au Maroc, jusqu'à début avril, à environ 10 centimes d'euro par click (cpc) et 5 centimes par mille affichages, selon les données de Social Bakers.

En mai, avec l'engouement des annonceurs, le tarif a atteint un sommet à 0,27 € cpc, pour redescendre à 0,22 € cpc le 10 juin. Ces fluctuations importantes démontrent peut-être autre chose : placer la publicité sur internet reste pour beaucoup d'annonceurs un métier à apprendre. Le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, en profite. ■



Hydrocarbures marocains

10 ans d'échec

Malgré la signature, chaque année, de plusieurs accords pétroliers de prospection et en dépit d'une fiscalité très attrayante pour les sociétés pétrolières, le Maroc découvre et produit très peu d'hydrocarbures. En 2007, il lui aurait fallu produire 12,84 millions de TEP pour satisfaire sa propre consommation de brut, soit plus de 173 fois sa production en cette même année.

Par Julie Chaudier

Le 4 mai 2011, un nouvel accord de prospection pétrolière a été signé entre le ministre de l'Energie, la société Kosmos Energy Deepwater Morocco et la société Pathfinder hydrocarbon ventures limited. Fait-il écho à une nouvelle dynamique du secteur des hydrocarbures au Maroc ? Pas vraiment car si, aujourd'hui, une trentaine de sociétés sont partenaires de l'Office National des Hydrocarbures et de Mines (ONHYM) dans le cadre de 133 permis de recherche, le Maroc compte seulement 10 concessions d'exploitation.

En 2000, pour son anniversaire, le Roi avait pour-tant annoncé de grandes découvertes de pétrole et de gaz dans l'Orient. Un nouveau code avait été adopté, qui, en cas de découverte d'un gisement, permet à la société de ne céder à l'Etat que 25% de ses parts, contre 50% auparavant. Pourtant, aujourd'hui, l'ONHYM admet : « le Maroc reste encore sous-exploré ».

Le volume des réserves prouvées de gaz s'élève à 1,3 milliards de m³, cependant, les gisements auxquels accèdent régulièrement l'ONHYM et les sociétés pétrolières comme Circle Oil, sont de taille modeste. La réduction du soutirage de l'OCP-principal consommateur, avec Compagnie marocaines des cartons et papiers, du gaz marocain - a entraîné une baisse de la production a baissé de 18%, en 2008, puis de 50,2%, en 2009, (derniers chiffres connus), pour atteindre 24,68 millions de m³. Les gisements restent ce-

pendant rentables car leur exploitation est facile.

La production de condensât, pétrole que l'on trouve sous forme de gaz dans le sol et qui se liquéfie à pression ambiante, a quant à elle; baissé de 19%, en 2008, et de 39,2%, en 2009, avec 5381 tonnes produites. L'impact de ces baisses a été compensé, en partie, par l'augmentation des prix.

Principalement issues des bassins du Gharb et d'Essouira, ces productions sont dérisoires au regard des 15,118 millions de Tonnes Equivalent Pétrole (TEP) d'énergies primaires consommées par le Maroc en 2009. En 2007, le Maroc dépendait des importations pour 96,5% de sa consommation énergétique. Les hydrocarbures étaient responsables, à eux seuls, de 58,4% de cette dépendance. Le Maroc a dépensé en 2009, 45,5 milliards de DH dans l'achat d'hydrocarbures dans une facture énergétique globale de 70,6 milliards de DH.

Si l'ONHYM, et la ministre de l'Energie persistent à vouloir croire au potentiel en hydrocarbures du Maroc, les chistes bitumineux pourraient être exploités. L'exploitation des 50 milliards de barils a été évoquée, en 2009, aux assises nationales de l'énergie. La hausse des prix du baril et l'amélioration des techniques d'extraction pourraient la rendre rentable. Cependant, l'extraction de ces matières est extrêmement polluante. ■

Enfants d'émigrés

Vers un nouveau tourisme



Chaque été près de 4 millions de MRE rentrent pour les vacances au Maroc. Ils sont mécaniquement comptabilisés comme des touristes et grossissent les statistiques. Pourtant, entre la première et la deuxième génération de MRE, les rapports avec le Maroc changent. Aujourd'hui, les enfants d'émigrés ne voient plus le « retour au bled » de la même façon que leurs parents. Touristes ou pas touristes ?

Par Julie Chaudier

Retourner au Maroc lorsque l'on a choisi de s'expatrier : une évidence, du moins pour un mois ou deux, si les moyens le permettent. Les primo arrivants ont longtemps traversé un bout d'Europe, dans une voiture surchargée, pour atteindre leur ville d'origine au Maroc. Si cette grande transhumance se poursuit, particulièrement depuis l'Italie et l'Espagne, pays d'une immigration plus récente, elle connaît aussi des changements portés par la nouvelle génération. Ce grand retour passe progressivement du désir viscéral de rentrer chez soi, au simple fait de rendre visite à sa famille, jusqu'au séjour touristique à l'hôtel entre amis.

« Il existe deux types de tourisme au Maroc : les touristes étrangers et, depuis quelques années, le tourisme interne. Aujourd'hui, apparaît une troisième catégorie : le retour au pays des Marocains résidant à l'étranger pour les vacances en famille », analyse Abderrahame Zahi, secrétaire général de la Fondation Hassan II pour les MRE. 4,38 millions de MRE sont revenus au Maroc en 2010, soit 47,13% des « touristes ».

Au sens strict du mot, tous les MRE, qu'ils décident de passer un mois avec leur famille ou un mois dans un hôtel de luxe, sont des touristes. « Selon la définition de l'Organisation mondiale du tourisme, est touriste, un individu qui passe plus de 48h dans un pays qui n'est pas son pays de résidence », explique Salima Haddour, directrice de l'ONMT France. Par conséquent, toutes les dépenses réalisées par les MRE sont comptabilisées comme des dépenses touristiques. Selon l'Observatoire du tourisme au Maroc, en 2009, ils ont déboursé, au total, 25,244 milliards de DH lors de leurs vacances au Maroc, soit 29,46% du total des dépenses touristiques réalisées au Maroc (transport inclus).

Dans cet ensemble, les pratiques touristiques des MRE telles qu'elles sont habituellement définies – aller à l'hôtel, au restaurant, faire des activités de loisir, visiter ...- sont encore marginales. 89 % des séjours des MRE ont pour objectif de rendre visite à leur famille contre seulement 12% pour les séjours des touristes étrangers. En 2009, seuls 13% des séjours des MRE se font dans un hébergement qui appartient au secteur marchand. Le premier poste de dépense des MRE revient aux produits ali-

mentaires avec 6,1 milliards de DH. Les services de loisirs se classent 7^{ème} et bon dernier, selon l'Observatoire du tourisme au Maroc.

« Les nouvelles générations ont des habitudes de consommation différentes de leurs parents. Il y a une tendance, de la part d'une catégorie de MRE, à avoir de véritables activités touristiques », admet Abdeslam EL Ftouh, directeur du pôle économique à la fondation Hassan II, insuffisantes, cependant, selon lui, pour appuyer une politique spécifique. « C'est un potentiel réel, mais cette évolution n'est pas encore très significative », souligne Abdeslam El Ftouh.

Ce potentiel peut se mesurer au niveau de dépenses des MRE de retour au Maroc pour leurs vacances, lorsqu'elles sont réalisées dans le secteur marchand. Ces dépenses s'élèvent, en moyenne, par individu, à 9861 DH par personne, contre 7873DH pour un étranger. Non que les MRE soient plus dépensiers, mais ils restent en moyenne, 18,5 jours au Maroc, contre 8,7 jours pour un touriste étranger. Ils viennent aussi plus souvent : 77% d'entre eux sont déjà venus plus de 7 fois, contre 16% des touristes étrangers. Enfin, ils passent d'une ville à une autre : un touriste étranger fait, en moyenne 1,7 étape quand le MRE en fait 2.

Les spécificités des pratiques touristiques de ces touristes devraient, cependant, aller s'atténuant selon les professionnels du tourisme. « On estime à 40% la proportion d'enfants d'émigrés dans le total des MRE. Il faut de plus en plus analyser leurs pratiques non plus comme celles de Marocains mais comme celles de touristes étrangers », explique le directeur du pôle économique à la fondation Hassan II. Selon l'ONMT France, aussi, l'élément affectif, l'attachement au Maroc, joue de moins en moins dans le calcul d'opportunité et d'intérêt réalisé par ces jeunes MRE lorsqu'ils choisissent une destination de vacances.

La diaspora marocaine n'est pas la seule à connaître des changements dans sa façon de retourner dans son pays d'origine. « Le tourisme des origines » est un concept récent. Il permet une nouvelle approche du rapport des diasporas avec le pays de leurs parents voire de leurs aïeux. ■



Les vacances au bled pour la jeune génération

Rentrer dans la famille ET faire du tourisme

Partir plus souvent, moins longtemps, ne plus aller seulement au Maroc, être exigeant ... L'attitude des enfants d'émigrés vis-à-vis du Maroc, lorsqu'il s'agit de partir en vacances, n'est pas la même que celle de leurs parents. Le retour estival d'un mois minimum dans la seule famille n'est plus la règle.

Par Julie Chaudier

Le Maroc, j'en ai mangé pendant 15 ans, alors c'est bon », lance, tout sourire Nabil, la vingtaine, né à Oyonnax. Comme lui, la deuxième génération de Marocains résidant à l'étranger, celle qui grandit dans le pays d'accueil de ses parents, n'a pas toujours adopté les habitudes des parents. Eux, au Maroc, font plus souvent du tourisme.

Tous les enfants de la génération qui a émigré racontent la même histoire : le voyage à travers la France et l'Espagne pendant un, deux, trois jours, selon la distance entre la ville d'Europe, où ils vivent l'année entière, et la ville de naissance de leurs parents où ils se rendent pour les vacances d'été. « C'était super drôle, 6 mois à l'avance, nos parents, commençaient les préparatifs du départ. On n'était pas les seuls, c'était une véritable transhumance », se souvient Nawal, 37 ans née à Mantes la Jolie. A l'adolescence, certains ont pris leurs distances, leur entrée dans la vie active a fait le reste.

« Je pars deux trois fois par an. Hors saison, je reste une semaine ou deux », détaille Hassan, 27 ans, né à Lens. Il est fréquent que les enfants partent plus souvent que leurs parents mais ils restent aussi moins longtemps. « Depuis 4/5 ans, je viens moins longtemps; je reste une ou deux semaines maximum », remarque Nabil. Le morcellement des vacances qui concerne l'ensemble de la population française touche aussi ces jeunes. « J'ai un fils, il va au Maroc avec ses potes pour 15 jours », raconte Aïcha, née à Oujda et émigrée à Argenteuil. Les deux filles d'Abdallah, 64 ans, né à Casablanca, vivent à Londres et Manhattan. « Elles restent une semaine et repartent », explique leur père.

La case famille ne tient plus la même importance. Les jeunes partent plus facilement entre amis. « Il m'arrive de partir plusieurs jours avec des amies, sans aller systématiquement voir ma famille », raconte Assia, 23 ans, née à Champagnol. Samir est né en France. Chaque été, il partait avec ses parents à Amrir. L'an dernier, il n'y est pas allé, mais il a bien prévu d'y retourner. « Quand j'aurai la voiture j'en profiterai pour voyager ailleurs », souligne le jeune homme. Les parents constatent sans amertume que leur progéniture n'a plus les mêmes priorités. « Je ne suis pas trop tourisme, reconnaît Mehdi, 43 ans, né à Casablanca, je pars directement dans ma famille. Les jeunes, ils se font leurs trucs à eux à Marrakech. »

Les pratiques touristiques au Maroc de cette nouvelle génération se concentrent spontanément sur les villes les plus connues, celles qui déjà accueillent un grand nombre de touristes. Agadir, Marrakech, Essaouira sont les premiers noms cités. Les parents d'Assia sont originaires de Taounate, mais elle est tombée, avec ses amies, sous le charme de la ville ocre. « A Marrakech on est vraiment en vacances, je dépense facilement 600 euros en une semaine, je m'éclate, je ne me prive de rien », s'amuse la jeune femme qui enchaîne, alors, piscines, restaurants, soins, hôtels de luxe.

Parce qu'ils partent plus facilement en vadrouille, il arrive que les enfants connaissent mieux le Maroc que leurs parents. « Mes enfants veulent toujours prendre leur voiture. Ils voyagent partout au Maroc. En 20 ou 30 jours de congés, ils font tout le Maroc. Ils connaissent des choses que je n'ai pas eu le temps de voir », reconnaît Bachar, 54 ans, né à Guelmim.

L'évolution des pratiques touristiques ne touche pas seulement la nouvelle génération. « On allait toujours dans notre famille, puis, au bout d'un certain temps, on a commencé à sortir. On est allé à Al Jadida, Mohammedia, Safi, Marrakech, Tanger, Agadir ... », souligne Abdallah. « J'ai fait le tour de tout le Maroc : Meknès, Tiznit, Fès, Taroudant ... Je vais à l'hôtel, j'y vais pour faire du tourisme », explique Aïcha.

Les personnalités les plus indépendantes de leurs familles, parmi la première génération, et la plupart des Marocains du monde de la seconde génération, en général, se tournent aussi vers d'autres destinations. « Mes enfants ont grandi, ils vont où ils veulent à présent. Mon grand fils, par exemple, est parti en Turquie », raconte Bachar. « Quand ils avaient 7 ou 8 ans je pouvais leur dire, allez, on part à Casablanca, mais plus aujourd'hui », explique Abdallah dont le fils vient de partir en Thaïlande pour 15 jours.

Hassan compare même l'offre touristique au Maroc avec celle de l'Egypte. « Au Maroc il n'y a pas de plongée pour aller voir la flore sous marine ; s'il y a du jet ski c'est déjà pas mal ! », ironise le jeune homme. Assia est partie trois années successives à Marrakech. « Avec mes amies, on compte un peu changer de pays. On pense à la Turquie, aux Caraïbes... Le Maroc, quoi qu'il arrive, on y retournera un jour, donc on peut en profiter pour aller ailleurs. » ■

Professionnels du tourisme

Les MRE n'ont rien de spécial



Pour les professionnels du tourisme, les changements qui s'opèrent dans les pratiques des Marocains résidant à l'étranger, lors de leurs retours au Maroc pour les vacances, n'affectent pas leurs stratégies marketing. L'enfant de MRE est soit un touriste lambda, soit un Marocain qui rentre chez lui. Il n'y a pas de troisième voie.

Par Julie Chaudier

Ce que je vais vous dire va peut-être vous surprendre, mais, aujourd'hui, définitivement, un MRE a un comportement d'achat en matière touristique comparable à n'importe quel autre touriste français », soutient Salima Haddour, directrice de l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) en France. Elle ne tient compte, dans son raisonnement, que des enfants d'émigrés et non des émigrés eux-mêmes. « Le fait de rentrer chez soi l'été n'est pas un comportement touristique. Ils ne rentrent pas dans nos paramètres. Notre levier,

sur ces gens là est pratiquement inexistant », explique-t-elle.

Aussi exigeants que les autres

Une étude avait pourtant été lancée pour analyser le comportement de cette nouvelle génération. Une stratégie avait même été mise en place, en 2007, pour séduire cette clientèle particulière. « Nous commençons à mettre en place des actions, directement dans les pays d'accueil, adressées à ces MRE. Notamment le

programme de promotion du Maroc « Assiyahia » lancé en 2007 », expliquait Abbas Azzouzi, directeur général de l'ONMT, au début de l'année 2008. Cette carte assurait, en partenariat avec le Groupe Banque Populaire, des tours opérateurs et des chaînes hôtelières, des avantages et des réductions financières tant au niveau du transport qu'en terme d'hébergement. Paradoxalement, l'objectif était alors « qu'ils [les MRE] aient les mêmes réflexes en terme de consommation que les touristes d'origines étrangères », expliquait M. Azzouzi.

« Cette politique, qui visait spécifiquement les MRE en France et en Belgique, n'a pas donné de retours significatifs. Les gens ne se sont pas reconnus dedans », explique Salima Haddour. L'objectif visé était déjà atteint. Selon elle, les petites différences qui existent par rapport au reste des touristes étrangers ne sont pas suffisamment structurantes pour définir les MRE comme un segment de marché à part. La segmentation se fait sur d'autres critères comme l'envie d'être pris par la main pendant tout son voyage ou, au contraire, de rechercher l'aventure.

Une cible difficile à atteindre

Le Maroc jouit indéniablement d'un capital sympathie auprès des MRE, « mais ce n'est pour autant qu'ils vont automatiquement au Maroc. Nous avons autant besoin de les convaincre que les autres touristes étrangers », argumente Mme Haddour. Le tourisme des origines que pratiquent bien des diasporas dans le monde n'est pas, pour la directrice de l'ONMT France un grille de lecture intéressante. « Elle est trop basique : les MRE qui font du tourisme sont aussi exigeants que les autres, ils comparent les destinations. Ils veulent que l'on s'adresse à eux de la même façon qu'au reste des touristes étrangers. »

Ce constat sans appel de l'ONMT, se fonde aussi, sur l'incapacité technique des opérateurs touristiques à toucher spécifiquement les MRE dans leur pays d'accueil. « Ils sont complètement fondus au sein de la population française, il est très difficile de les toucher directement. Même les médias communautaires sont loin d'atteindre tous les MRE », explique Mme Had-

dour. En France, la politique a toujours été de ne vouloir, dans l'espace public, que des individus, des citoyens mais jamais aucune communauté. Elle semble déteindre sur les stratégies marketing des opérateurs touristiques. « Faire du marketing hyper ciblé est difficile, on ne va pas faire du communautarisme à outrance, on marcherait en terrain miné », admet la directrice de l'ONMT France.

L'ONMT reconnaît une particularité aux touristes MRE : leur point d'entrée et de sortie sur le territoire marocain ne sont pas les mêmes. « Ceci dit, c'est une tendance qui s'observe aussi pour certains autres touristes étrangers », souligne la directrice de l'ONMT France. Finalement, un segment particulier aux MRE a tout de même été ajouté aux autres, dans le cadre de la stratégie de développement touristique : « découvrir mon pays ». Une décision prise du bout des lèvres. Elle consiste essentiellement à proposer une offre culturelle de visites plus riche.

Des besoins identiques à ceux des locaux

Les hôtels, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre de l'offre Kounouz Biladi, constatent, pour leur part, que le comportement touristique des MRE ne diffère guère de celui des autres Marocains. De la sorte, ils parviennent aux mêmes conclusions en termes de stratégie marketing que l'ONMT France – aucune politique qui ciblerait particulièrement les MRE – tout en se basant sur un constat opposé : les MRE ont les mêmes comportements de consommation que les touristes internes.

« Nous n'avons pas d'action spécifique à destination de ce public, car rien ne nous incite à le faire. En terme de besoin, de produits, il n'y a pas de différence avec les locaux, si ce n'est pour le transport », indique Abdessamad Ahmaza, responsable marketing à Transatour, même s'il reconnaît que les MRE ont plus tendance à prendre plus de locations, sur de plus longues durées, que les autres touristes. Les changements dans les pratiques touristiques des MRE ne poussent donc pas les professionnels du tourisme à modifier leur offre. Les MRE sont, toutes générations confondues, selon l'interlocuteur, assimilés à des touristes étrangers ou à des touristes marocains. ■



Les retours au bled

Une variante du tourisme des origines

Les retours au pays des membres d'une diaspora, le temps d'une visite touristique, ont été étudiés par des ethno-sociologues. Appelé « tourisme des origines », il permet d'insérer les migrations circulaires des Marocains résidant à l'étranger dans le cadre d'un phénomène mondial et diversifié, mais aussi de mesurer les spécificités du Maroc. Analyse. Par Julie Chaudier

L'essentiel, à propos de ces retours au Maroc, est, pour moi, de préserver l'identité, la marocanité des mes enfants. Il est important que mes enfants apprennent la langue, la religion, leur culture d'origine », explique Omar. Ingénieur, immigré à Paris, depuis Fès, à 20 ans, il est, aujourd'hui, à 42 ans, le père attentif de 5 enfants. Pour beaucoup de MRE, de façon consciente ou non, retourner au Maroc a non seulement pour but de revoir la famille, mais aussi de permettre à leurs enfants, nés en Europe, d'énouer des liens directs avec leurs origines.

Le tourisme du retour, tourisme des origines, tourisme affinitaire, visiting friends and relatives (VFR) ... l'expression exacte n'est pas encore arrêtée et révèle que les recherches concernant le tourisme attaché aux diasporas n'en sont encore qu'à leur débuts. L'anthropologue Caroline Legend, en 2004, a défini le tourisme des origines comme « une forme singulière de circulation à travers laquelle primo-migrants et personnes issues de la migration tentent de se rapprocher physiquement et provisoirement d'un lieu d'origine tenu pour distinct de leur espace résidentiel ». Ce lieu d'origine porte un fort investissement

symbolique qui explique que des individus, plusieurs générations après l'exil de leurs aïeux, puissent conserver des liens avec ce pays et vouloir découvrir leurs racines.

Pour les MRE, la dimension symbolique du Maroc serait assez faible. L'immigration est suffisamment récente et le pays d'accueil suffisamment proche pour que ces enfants, bien que nés en diaspora, aient eu des contacts directs et nombreux avec leur pays d'origine. Parents et enfants, s'ils conservent un attachement fort au Maroc n'ont pas encore fantasmé, imaginé, reconstruit leur pays d'origine comme peut pousser à le faire la distance et l'absence.

Pour Marie Blanche Fourcade, professeure substitut au département d'histoire de l'art à l'université du Québec à Montréal et coordinatrice du numéro « Tourisme des racines, expériences du retour » de la revue *Téoros*, « le fantasme du retour [...] s'incarne volontiers dans l'univers domestique [...] avec le rachat d'une propriété à proximité de la maison familiale afin d'y réinvestir ses racines. [...] Dans la majorité des cas, le retour s'avère impossible. Le séjour touristique devient alors l'unique moyen d'accéder au rêve, de si courte durée soit-il. » Un critère commun à nombre de tourisms des origines auquel souscrivent entièrement les MRE. Le succès, chaque année, des salons de l'immobilier marocain en Europe (voir *Yabiladi Mag* n°7) en est la preuve.

Le tourisme des origines se caractérise aussi par le sentiment d'être des deux pays à la fois. Indéniablement, il est partagé par les MRE. S'il n'était le fait du sentiment intime d'une double appartenance, du moins existerait-il à travers le regard des autres : habitants du pays d'accueil et Marocains au Maroc. Au Maroc, les MRE sont les « zmagria », en France ils ont longtemps été les « beurs », au même titre que les Algériens et les Tunisiens. Le concept très exploité et très médiatisé de la double culture, en France, renforce sans doute leur sentiment d'avoir un pied de chaque côté de la Méditerranée.

Méconnu, quel avenir se réserve le tourisme des origines marocain ? La vigueur avec laquelle la directrice de l'ONMT France assure que les nouvelles générations de MRE, nées sur le sol français, n'ont aucune spécificité (voire article précédent) porte à croire qu'en France, personne ne veut reconnaître ou entretenir ce type de tourisme. L'ONMT fait écho au fait qu'en France, une politique multiculturaliste à l'image de l'Allemagne, n'a jamais été menée, quoi qu'ait voulu croire le président français Nicolas Sarkozy.

Désintérêt des opérateurs touristiques

La république, telle que les dirigeants français l'on conçue jusqu'ici, a toujours exigé que n'apparaissent, dans l'espace public, que des individus, des citoyens, mais aucune communauté. Comme le rappelle le rapport du Haut conseil à l'intégration, « La France sait-elle encore intégrer les immigrés? ». Il est malaisé, de revendiquer des origines étrangères sans être immédiatement taxé de communautariste surtout si l'on prétend, du même coup, entretenir un entre soi avec ceux qui ont les mêmes origines.

Le Maroc, étant donné l'attention qu'il porte à sa diaspora, pourrait être plus actif. L'intérêt économique de cette forme de tourisme, proportionnel à la masse de la diaspora marocaine dans le monde, pourrait être une source particulière de motivation. Cependant, le succès de la destination Maroc auprès des Européens en général et des Français en particuliers est déjà si fort – 3, 88 millions de visiteurs européens en 2010 – qu'il ne l'incite pas à faire des efforts particuliers à destination des MRE.

Là se situe peut être toute la spécificité du tourisme des origines tel qu'il est vécu par les MRE. La sur-représentation du Maroc dans les destinations touristiques, indépendamment de toute recherche identitaire, ajouté à l'interdiction très française des communautés, mêle indistinctement tourisme de loisir et tourisme des origines. ■

Le rachat d'une propriété à proximité de la maison familiale permet d'y réinvestir ses racines



La valise ? C'était la caverne d'Ali Baba !

Les cadeaux à la famille, les immenses colis ramenés chaque été dans les inénarrables J5, ont la vie dure. Si les nouvelles générations prennent de plus en plus leurs distances par rapport à cette pratique, ramener « un petit quelque chose » reste la norme. Etre heureux d'être celui qui donne ou regretter de devoir se soumettre à un rituel qui n'a plus lieu d'être, peu importe, il faut ramener des cadeaux pour toute la famille. L'ampleur de chaque cadeau est proportionnelle au degré de proximité familiale avec celui qui revient.

Par Julie Chaudier

Le thé, par kilos, pour que chacun en ait pour plusieurs mois



« J'emmène de moins en moins de cadeaux. Mon père en achetait beaucoup, j'ai commencé comme lui, puis, petit à petit, je me suis mis à acheter sur place, c'est plus simple. J'achète du thé à Marjane. Pour la famille, le thé de France c'est le meilleur, à croire qu'il ne vient pas de Chine, celui là ! », Alliate

**« Les gens,
au Maroc, attendent
beaucoup de toi,
par contre,
en retour, tu es le
centre de l'attention
un mois avant
le départ, même à
plus de 3000 km de distance »,
Nawal**

La casquette, pour les jeunes, elle permet de faire beau gosse

« Les cadeaux c'est obligé. Je ramène des sacoches, des casquettes ... pour mes cousins. Tout ce qui vient de France est de meilleure qualité que ce que l'on trouve au Maroc. Comme ils rêvent de venir en France, leur offrir un cadeau qui vient de là bas, c'est un peu comme si tu leur offrais un bout de l'Europe. Quand ils portent la casquette, ça se voit qu'elle vient de France », Hicham



**Le Parfum, pour les femmes, attention !
Il doit être soigneusement choisis**



« Les gens sont plus exigeants. Ils ne veulent pas n'importe quoi. Vous êtes conditionnés : quand une cousine vous dit « je mets du parfum Yves Saint Laurent », bien sûr vous ne pouvez pas lui ramener autre chose ! », Aïcha

« Les cadeaux qu'offrent mes parents ? Une mauvaise habitude »,

Samir

Les coupons de tissus pour les femmes, parce que la coquetterie est sans frontières

« Pour les femmes on rapporte des coupons de tissus. Les Marocaines en raffolent, elles en font des robes traditionnelles. Avec ma femme, nous nous déplaçons parfois jusqu'à Bruxelles, Anvers ou Londres pour profiter des meilleures affaires »,
Abdallah



« La pratique des cadeaux avait une dimension sociale avant. Aujourd'hui, elle est seulement attachée à la société de consommation », Assia



La fin du vol des cigognes

Chaque année, les échassiers suivent leur instinct grégaire en empruntant le détroit de Gibraltar pour retrouver le Royaume Chérifien. Une terre riche en histoire, en culture, en coutumes, en saveurs, en odeurs, et même en couleurs. L'intervention humaine menace toutefois dangereusement ce rituel ancestral. Bouchta Jebli revient, à sa façon, sur le risque que nous courrons par la perte de ce pèlerinage annuel.

Au fil des années, il y a des rituels qui semblent immuables : les trousseages de domestiques, les victoires du Barça, le bakchich de 50 DH sur les routes marocaines, le jour de l'an qui tombe le 1er janvier et la migration des cigognes vers le Maroc.

Alors que des générations de Marocains ont eu le plaisir d'observer le retour annuel de ces colonies de cigognes, voilà que ce patrimoine immatériel de notre marocanité risque de disparaître. Le principal coupable ? Les Marocains eux-mêmes ! L'intervention de l'homme sur les phénomènes naturels crée des transformations imprévisibles et préjudiciables pour la faune et la flore du pays.

Pourtant les Marocains aiment bien ce volatile. Dans l'inconscient collectif, la cigogne est symbole de prospérité, de fertilité et d'abondance. Sa disparition de notre ciel et de nos toits sonnera-t-elle la ruine pour notre pays ? Au niveau de la fertilité en tout cas, il semble que le taux

de natalité au Maroc entame une pente vertigineuse suivant fidèlement le nombre décroissant de cigognes arrivant aux portes de l'Atlas.

Il faut dire que la sauvagerie de nos compatriotes a eu raison de cette population d'échassiers, à croire que nous préférons les chasser. Nous avons commencé à faire circuler les plus folles rumeurs sur leur compte. Ainsi, manger la viande de cigogne serait un bon remède pour le diabète. C'est comme prétendre que pour soigner les dents, il faut manger des poules ! Les cigognes ont donc été traquées, capturées et même saignées. En Alsace, on ne compte plus le nombre de cigognes balafrees, mais qui ont échappé par miracle à leurs agresseurs. Certaines, moins chanceuses, ont fini en méchoui dans les restaurants qui bordent la route à Ksar el Kebir.

Pourquoi tant de violence ? Ne sont-elles pas des êtres vivants, comme nous, aspirant à élever leurs petits dans l'amour et la dignité.

Qui des deux espèces sont les vrais animaux ? On chasse volontiers nos cigognes, mais on accueille à bras ouvert bon nombre de corbeaux, vautours et autres charognards friands de chair fraîche juvénile. Les murs des riads de Marrakech se sont enlaidis, immaculés par les traces de fientes de ces volatiles de malheur.

Malgré ce traitement indigne, ces cigognes reviennent une à plusieurs fois dans l'année. A chaque fin de séjour, elles se promettent –en vain- de ne plus remettre leurs longues pattes dans ce pays hostile. L'appel de cette terre ocre semble plus fort que toutes les souffrances. C'est vrai pour les plus âgées d'entre elles. Les nouvelles générations sont de plus en plus réticentes à risquer leurs plumes. « Un si long voyage pour être accueillis comme un tajine de cigogne aux citrons confis ? Non merci ! », objectait Youssef à son père Hamid Belarej. Le paternel a pourtant essayé de convaincre son fils que le Maroc avait changé entre temps, mais sans succès. Le jeune volatile préférait les ciels calmes de la Turquie, de la Grèce ou de la Costa del Sol.

Pourtant, l'Etat marocain avait essayé de sauver la face en instaurant une communication spécifique pour la défense des cigognes. Najate Aatabou et Faudel avaient été mobilisés il y a quelques années pour chanter « Marhbabikoum fi bladkoum » en vain. Alors un ministère délégué a été imaginé, une fondation créée avec – comble de l'ironie – une cigogne pour logo. Aux grands maux les petits remèdes, ils ont fini par ajouter un Conseil des Cigognes Marocaines à l'Etranger (CCME) censé réfléchir sur le devenir de cette population.

La cosmétologie à la marocaine a ainsi usé de tous les artifices pour faire illusion, oubliant d'écouter les problèmes soulevés par cette espèce en voie de déracinement qui ne demande qu'une chose : vivre leur migration avec dignité. Les responsables auront beau répéter comme des perroquets « ici vous êtes chez vous », les cigognes continueront à leur mettre des coups de bec pour chaque mensonge.

La vérité ? Elle tient en une anecdote vécue par le jeune Youssef Belarej, un soir d'été. Au crépuscule de cette belle journée, un gendarme arrêta le jeune cigogneau originaire de Strasbourg. Motif ? Le gendarme ayant forcé sur le jus de figues prétendait qu'il téléphonait en

conduisant. Un soir, dans la pénombre, sans lampadaire éclairant la route, le gendarme avait pu voir le téléphone collé à l'oreille du chauffeur à plus de 100 mètres ? Youssef ne comprenant pas le délire du mec en uniforme, qui; en réalité, était plus en forme qu'uni. Il lui expliqua que ce n'était pas possible puisque son téléphone était dans la boîte à gants. Il l'ouvre alors pour retirer l'objet du prétendu délit. Le képi, piqué dans sa dignité, insista : « Je suis un argent assermenté. Non euh... un agent qui sert la menthe ! Ma parole fait loi, et la loi... c'est moi ! ».

Youssef rétorqua, non sans malice : « monsieur Laloi, vous ne pouvez pas me mettre une amende à la noix alors que je n'ai commis aucun délit. Regardez l'historique des appels, je n'ai reçu, ni émis d'appel depuis ce matin. Le matin, souvenez-vous, c'est le seul moment où vous êtes encore à jeun ! »

Le gendarme Laloi se mit à réfléchir en levant son sourcil gauche pour se donner un air sérieux. « Bon on laisse tomber l'amende pour le téléphone mais je suis obligé de vous mettre une contravention pour non port de la ceinture. » Youssef amusé répliqua : « et ce machin noir sur mon épaule c'est la bandoulière d'une sacochette Lacoste ? ». La situation se complique pour Laloi qui ne sait comment cacher son désarroi. « Bon, aujourd'hui, je suis de bonne humeur. Un petit billet et je te laisse passer. J'accepte toutes les devises : dirhams, euros, dollars et même le rouble ! » Hum, quel roublard !

Youssef resta ferme : « je n'ai rien sur moi et je ne vous donnerai rien ». Finalement, le gendarme s'en tira avec un bonbon à la menthe qui traînait dans la voiture depuis plusieurs mois. Content de ne pas avoir laissé partir le jeunot sans rien lui subtiliser, il en profita pour lui sortir sa culture : « tu sais petit, la migration c'est les oiseaux qui volent. L'émigration c'est vous les pigeons qu'on vole ! » Fan des Inconnus, il était fier de détourner leur célèbre vanne : « la migration, c'est des oiseaux qui volent. L'émigration, c'est les arabes qui volent ! » Il avait juste oublié qu'ici l'arabe n'avait pas eu besoin d'émigrer pour voler !

Je n'ai pas le culot de Nicolas Hulot, et encore moins le dos en peau de croco de Brigitte Bardot, mais je voudrais dire un petit mot aux animaux : respectez nos cigognes ! ■



Espace Schengen

Le « printemps arabe » cloisonne l'Europe ?

Les frontières extérieures de l'UE se veulent aussi imperméables que possible aux individus venus des pays du Sud. Avec le printemps arabe, la France et l'Italie appellent au rétablissement partiel des contrôles aux frontières internes de l'Union.

Par Oumar Baldé

L'afflux de 20 000 à 30 000 migrants tunisiens vers l'Italie, au lendemain de la chute de Ben Ali, a secoué l'Union européenne. Dépassé par ces arrivées massives sur l'île de Lampedusa, le gouvernement italien leur accorder des permis de séjour de 6 mois, dans l'espace Schengen. La France, frontalière de l'Italie, panique très vite, à son tour, en voyant des milliers de ces immigrants converger vers son territoire. Le 17 avril, elle va même jusqu'à annuler les trains au départ de Vintimille et à destination de la côte d'azur française, provoquant une mini-crise diplomatique. Les deux voisins se réconcilient le 26 avril : « nous voulons que Schengen vive, mais pour que Schengen vive, Schengen doit être réformé », affirme Nicolas Sarkozy.

Objectif : élargir les conditions de rétablissement des contrôles aux frontières au sein de l'espace Schengen, formé en 1985. L'accord de Schengen avait permis de supprimer les frontières entre les pays européens signataires. Les citoyens, ainsi que les étrangers résidant dans ces pays, ou seulement de passage, peuvent, aujourd'hui, traverser les frontières des pays de l'espace Schengen sans subir de contrôle.

Des modalités de protection de l'ordre public ont toutefois été mises en œuvre au niveau européen, à savoir l'instauration de « douanes volantes » ; la création du Système d'Information Schengen qui permet de regrouper les données sur les personnes recherchées au sein des différents pays européens ; et la création de l'agence Frontex, pour renforcer la surveillance des frontières extérieures de l'Union.

Entre 1995 et 2011, les Etats membres ont utilisé à plus de 70 reprises des « mesures de sauvegarde ». Celles-ci permettent de rétablir les frontières pour une durée de 30 jours renouvelable, en cas de « menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure ». Elles visaient principalement à juguler d'éventuels risques sanitaire ou d'attentat.

Elles ont surtout été utilisées lors de rencontres sportives (contre les hooligans) ou à l'occasion de sommets politiques.

Confrontées, cette fois, à une « pression » migratoire venue du sud de la Méditerranée, en raison de l'instabilité politique de certains pays de la région, la France et l'Italie ont demandé, le 29 avril, à la Commission européenne d'envisager le rétablissement des contrôles aux frontières. Le président de la Commission, José Manuel Barroso, a accepté, le 4 mai, à deux conditions « exceptionnelles ». La première : lorsqu'un pays chargé de garder une frontière extérieure de l'UE se révèle « défaillant ». Ce pourrait être le cas de la Grèce ou de Malte, confrontée, chacune, à des afflux massifs et réguliers de migrants, qu'elles peinent à prendre en charge. En second lieu : lorsque la pression migratoire est « extraordinaire ».

Si la France et l'Italie espèrent que ces aménagements seront effectivement entérinés par l'Union, la Commission européenne n'a, toutefois, pas manqué de leur faire savoir que l'afflux d'environ 30 000 migrants n'est en aucune manière une pression migratoire « extraordinaire ». La commissaire européenne en charge des Affaires intérieures, Cecilia Malmström, a même appelé les deux pays à comparer les migrants qui ont frappé à leurs portes aux « 650 000 personnes qui ont fui les zones de conflit en Libye ». Pour elle, Paris et Rome doivent lutter « contre les solutions simplistes et populistes et contre une approche à court terme sur le contrôle des frontières ». Elle a également rappelé que c'est au niveau européen que doivent être prises les décisions de rétablir les contrôles aux frontières.

Victoire en suspens pour Rome et Paris. Après la Commission, ce sera autour des chefs d'Etat et de gouvernement d'essayer d'accorder leurs violons en juin. Ce sera alors l'occasion de savoir si l'UE, au nom de la lutte contre l'immigration, est prête à freiner la liberté de circulation de ses citoyens. ■

L'espace Schengen : 25 ans et 25 membres

L'accord de Schengen a été signé le 14 juin 1985 entre les trois pays du Benelux (Belgique-Pays-Bas-Luxembourg) et la France et l'Allemagne. Il devient, en 1990, la Convention de Schengen et entre en application 5 ans plus tard. Actuellement, l'espace Schengen comprend 25 pays européens. La majorité fait partie de l'UE. S'ajoutent, hors UE, l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Lichtenstein. La Grande Bretagne et l'Irlande n'en font, eux, pas partie, bien qu'étant des membres de l'UE. Idem pour la Roumanie, la Bulgarie et Chypre, qui ont récemment intégré le groupe des vingt sept, mais ne sont pas encore jugés prêts à intégrer l'espace Schengen.



Un Plan Marshall

Pour la démocratie dans le monde arabe

Barack Obama tend une nouvelle fois la main au monde arabe. En plein « printemps arabe », le président américain a annoncé la mise en place d'une aide économique pour soutenir les transitions démocratiques dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, à commencer par l'Egypte et la Tunisie.

Par Yann Ngomo

C'était l'un des thèmes majeurs d'un important discours prononcé par le président américain, jeudi 19 mai, au siège du Département d'Etat américain, à Washington : l'engagement des Etats-Unis à encourager la démocratie dans le monde arabe.

Le président américain a vivement salué les efforts des peuples tunisien et égyptien et compte soutenir économiquement la transition démocratique dans ces pays. Cette mesure devrait être étendue aux autres pays de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, « qui se sont prononcés en faveur d'une évolution démocratique et, au-delà, à tous ceux qui auraient la volonté de promouvoir des règles nouvelles de bonne gouvernance et de liberté d'expression », rapporte l'Express.

D'aucuns comparent cette annonce à un « Plan Marshall pour le monde arabe », en référence à l'aide économique que les USA avaient apportée aux pays européens après la seconde guerre mondiale. Il sera principalement question de réductions de dettes et d'octrois de prêts. Barack Obama a d'ores et déjà annoncé qu'il réduirait d'un milliard de dollars la dette égyptienne, et qu'un nouveau prêt d'une somme équivalente, lui serait accordé pour soutenir son économie.

La nouvelle stratégie américaine pour la région MENA devrait également avoir le soutien de

plusieurs organismes financiers internationaux, dont la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Lors de son allocution, Barack Obama a insisté sur le fait qu'encourager de la sorte la transition démocratique était préférable à l'imposer par la force des armes. Il s'est donc, une fois de plus, démarqué de la politique prônée par son prédécesseur George W. Bush.

Sur les plates-bandes de la France ?

Dans sa nouvelle stratégie de soutien aux démocraties émergentes, les Etats-Unis joueront en Afrique du nord un rôle habituellement dévolu à l'Agence française de Développement (AFD). Cet organisme finance des projets de développement économique et social dans de nombreux pays en développement. Elle est fortement implantée en Afrique du nord, notamment au Maroc.

Avec les récents événements en Tunisie, la France, critiquée pour sa réaction face à la révolution, a perdu de sa crédibilité. Alors que son influence se réduit dans ce pays, elle voit les Etats-Unis lui ravir la vedette, à grands coups de milliards de dollars. Etendre l'influence américaine en Afrique du nord relance inévitablement une guerre des intérêts avec la France, qui a longtemps agi en situation de monopole. ■

Musulmans qui votent FN

Schizophrènes ? Non, nationalistes !

Un rapprochement inédit a défrayé la chronique, en avril : Omar Djellil « pur produit de la banlieue parisienne », responsable à la mosquée Camille Pelletan à Marseille, a engagé le débat avec Stéphane Durbec, conseiller régional du Front National en PACA et Jean-Marie Le Pen lui-même. 5% des Français musulmans voteraient à l'extrême droite. Absurde ? Non. Par Julie Chaudier

Ca a tué tout monde ! », s'amuse encore Omar Djellil. L'homme, secrétaire général d'une mosquée marseillaise, président de l'association Présence Citoyenne a été reçu, avec des amis « barbus » en djellaba, au Conseil Régional PACA, à Marseille, le 27 avril, par le conseiller régional du FN Stéphane Durbec. « Il s'est rendu compte qu'être musulman et patriote n'est pas incompatible », explique-t-il avec fierté. Selon Vincent Geisser, dans un tchat pour Le Monde.fr en 2007, 5% des Français musulmans votent à l'extrême droite. La proportion est faible mais pas insignifiante.

Ces dernières années s'est opéré, dans le discours public, un glissement sémantique des « enfants d'immigrés », vers les « musulmans ». « Un peu comme si, finalement, les Français héritiers de l'immigration maghrébine et africaine s'étaient islamisés en l'espace de quelques années. Il s'agit bien sûr d'une représentation, et non de la réalité », explique Vincent Geisser. Omar Djellil reprend à son compte cette représentation et, dans son rapprochement avec le FN, l'utilise indirectement. Il se positionne comme musulman et Français patriote. Une position beaucoup plus tenable et audible que s'il s'était présenté comme un enfant d'immigré, celui qui n'est jamais « tout à fait Français ».

Le choix de voter pour le FN par des Français issus d'une immigration récente s'explique aussi

sur un mode simple : le dernier arrivé ferme la porte. « [La France] a tout donné aux clandestins régularisés arrivés en terrain conquis, leur distribuant des logements sociaux et des aides », estime, amère, Nora, sympathisante du FN, rapporte VSD. Nicolas Lebourg, historien de l'extrême droite, explique : « quelle meilleure preuve d'intégration que de voter FN ? On avait déjà observé ce besoin de devenir plus nationalistes que les autres pour s'intégrer chez les skinheads des années quatre-vingt, souvent descendants de Portugais et d'Espagnols ».

Enfin, et surtout, le vote communautaire n'existe pas réellement en France. Il n'existe donc pas de vote musulman, selon la sociologue Nacira Guenifi. « Les variables religieuses comptent beaucoup moins dans la détermination du vote que les variables sociales classiques », assure Vincent Geisser.

Ainsi, lorsque des musulmans votent à l'extrême droite c'est qu'ils adhèrent à ses valeurs, à sa logique. « Quand le FN dit qu'il y a de l'insécurité, je dis oui, et nous en sommes les premières victimes », pose Omar Djellil. L'insécurité, le patriotisme, le « politiciens tous pourris » sont des thèmes qui rassemblent les sympathisants du FN par delà les religions et le racisme. « Le front républicain contre Le Pen en 2002 ? Le front de ceux qui veulent conserver leurs petits privilèges, oui ! », lance Omar Djellil. ■



8 الحدود الجزائرية
FRONTIERE ALGERIENNE

Maroc-Algérie

Un demi-siècle de relations empoisonnées

Le Maroc et l'Algérie, deux pays très proches par la culture, l'histoire et la langue entretiennent des relations en dents de scie depuis leurs indépendances respectives. En cause, notamment, des questions frontalières et le différend autour du Sahara occidental. Ces dernières années, des rumeurs ont circulé sur l'ouverture des frontières entre les deux voisins maghrébins, fermées depuis 1994. Il y a quelques semaines, les mêmes rumeurs ont été de plus en plus insistantes, avant d'être démenties des deux côtés. Les relations maroco-algériennes sont trop complexes pour qu'une ouverture des frontières se fasse sur un coup de tête.

Par Ibrahima Koné

Le point de départ des mésententes entre Marocains et Algériens trouve vraisemblablement son origine dans la guerre des sables. A l'époque, l'Algérie venait de sortir d'une guerre d'occupation coloniale de sept ans et demi contre la France. Le Maroc pour sa part, revendiquait depuis 1956, une bonne partie du territoire algérien actuel qui était sous son influence avant la colonisation française de l'Afrique du Nord depuis le XIXème siècle.

Guerre de territoire

Le 8 octobre 1963, l'armée algérienne attaque un détachement des Forces armées royales à Hassi Beïda : 10 morts dans les rangs des auxiliaires marocains. C'est le début de la guerre des sables. Les affrontements durent trois semaines, et après quelques tentatives infructueuses des belligérants, de la Tunisie, de l'Égypte, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) obtient un cessez-le-feu à l'issue de la conférence de Bamako, les 29 et 30 octobre 1963.

Le cessez-le-feu définitif n'intervient que le 20 février 1964 avec la signature d'un accord. C'est aussi la reprise officielle des relations diplomatiques entre les deux voisins. Toutefois, un climat de méfiance s'installe entre Marocains et Algériens. Les deux camps s'accusent mutuellement de tous les problèmes. Huit ans plus tard, le 15 juillet 1972, le roi Hassan II et le président Houari Boumediene signent un traité de délimitation de leurs frontières respectives. Il suit le tracé des frontières fait par les Français.

Après le départ du Sahara des Espagnols en 1975, Marocains et Algériens déterrent la hache de guerre. L'Algérie soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, et l'indépendance du Sahara occidental réclamée par le Front Polisario, mouvement indépendantiste créé deux ans plus tôt. Le Maroc interprète l'attitude algérienne comme une attaque contre sa souveraineté. Il rompt toute relation diplomatique avec son voisin en mars 1976. La tension atteint son paroxysme et les armées des deux pays s'affrontent à Amgala, dans le Sahara occidental.

Au vu de tout ce qui unit les peuples marocains

et algériens, les deux nations ne peuvent se tourner le dos éternellement. Le 26 février 1983, Hassan II et Chadli Bendjedid se rencontrent à la frontière des deux pays. Début avril, la libre circulation pour les résidents des deux pays reprend. Elle aboutit même, le 28 mai 1983, sur un accord de libre circulation progressive des personnes et des biens ainsi que l'ouverture des lignes aériennes et ferroviaires. Le 16 mai 1988, le Maroc et l'Algérie renouent Hassan II effectue quelques semaines plus tard sa première visite officielle en Algérie, en participant au sommet de la Ligue arabe du 7 juin 1988.

Chadli Bendjedid effectue le chemin inverse en 1989. Du 6 au 8 février, le président algérien effectue une visite officielle à Ifrane. Au cours de ce voyage, les deux dirigeants signent un accord de projet de gazoduc devant relier l'Algérie à l'Europe, en passant, le Maroc. Signe de relance des relations maroco-algériennes, Hassan II se rend à Oran du 27 au 29 mai 1991. La même année, le Maroc promulgue la convention du 15 juin 1972 qui met fin aux problèmes frontaliers maroco-algériens. Elle est ratifiée en mai 1989. Marocains et Algériens peuvent à présent repartir à zéro.

Rupture totale !

L'année 1994 marque un tournant dans les relations maroco-algériennes. Le 26 août, une attaque terroriste contre un hôtel de Marrakech fait deux morts et plusieurs blessés parmi les touristes espagnols. Selon les autorités marocaines, l'attaque porte l'empreinte des services de sécurité algériens. En représailles, le Maroc instaure le visa pour tout Algérien désireux de se rendre en territoire marocain.

L'Algérie, de son côté, applique non seulement la réciprocité mais décide de fermer la frontière terrestre. C'est la rupture totale. Dix ans après, les frontières terrestres restent fermées. Jusqu'à quand ? Difficile de répondre. Une chose est sûre, si le règlement de l'épineux différend du Sahara mettra certainement un terme à tous les problèmes entre Marocains et Algériens, l'économie aura son mot à dire dans la « réconciliation » entre les deux voisins. ■

Les deux camps s'accusent mutuellement de tous les problèmes.

Ouverture de la frontière Maroc-Algérie

Des rumeurs avant tout



« La rumeur n'en est pas une finalement. L'ouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc interviendra le 2 juin prochain, selon des sources très au fait des décisions qui se prennent dans la haute sphère de l'Etat. » Malgré ses sources, La Voix d'Oranie n'a fait qu'alimenter une fausse rumeur. Les gouvernements ont démenti, la date butoir est passée. Un point sur le contexte régional depuis fin 2010 marqué par des dynamiques contradictoires.

Par Frédéric Schmachtel

Le 15 mai, le quotidien algérien La Voix d'Oranie semble détenir le scoop de l'année : l'ouverture des frontières entre le Maroc et l'Algérie est annoncée pour le 2 juin. L'article fait écho à des rumeurs qui circulent depuis peu, notamment sur Facebook. Le groupe « Urgent : la réouverture des frontières maroco-algériennes », en lien avec le site Maroc-algerie.com - il héberge une pétition en ligne avec plus de 30 000 signatures pour la réouverture des frontières - avait avancé la date du 17 mai pour l'ouverture. « Les familles séparées depuis 17 ans des deux côtés des frontières maroco-algériennes auront bientôt la possibilité de vivre les moments de retrouvailles. La date de la réouverture de ces frontières est prévue pour le 17 mai prochain. La fête doit s'organiser déjà dans les deux pays frères. Une date que les deux pays voisins vont fêter dorénavant ensemble. »

Les deux dates sont passées, sans que l'évènement ait lieu. Les rumeurs ont été si insistantes que le premier ministre algérien s'est vu obligé de réagir, avant même le 2 juin. « L'ouverture de la frontière n'est pas à l'ordre du jour », a déclaré Ahmed Ouyahia, le 29 mai. Pourquoi ces rumeurs, et pourquoi maintenant ?

Le printemps arabe et le rapprochement Maroc-Algérie

Depuis le début de l'année 2011, de nouvelles dynamiques de rapprochement entre les deux pays maghrébins ont été observées à plusieurs niveaux sociétaux. Malgré « l'exception marocaine » prônée par les autorités marocaines dès le début des contestations en Algérie et en Tunisie, de jeunes Marocains ont suivi de près ce qui se passait dans les pays voisins. Une solidarité maghrébine est apparue dans les commentaires Facebook, et un Réseau marocain pour le soutien du mouvement démocratique au Maghreb a notamment été créé à Rabat. Ensuite, le Mouvement du 20 février a vu le jour, inspiré de l'exemple tunisien.

Une des réponses des Etats marocain et algérien à cette solidarité maghrébine a été de la reprendre à leur compte, en mettant l'accent sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale. Dans une intervention sur France24, Taïeb Fassi Fihri, ministre marocain des Affaires étrangères, a insisté sur le renforcement de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), expliquant que « ce qui s'est produit en Tunisie n'aurait pas eu lieu, si cette Union, du reste incontournable, existait. »

En visite en Tunisie en mars dernier, Hillary Clinton, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a soutenu ces efforts, demandant par ailleurs que le Maroc et l'Algérie négocient directement pour résoudre

le conflit au Sahara. Preuve que les Etats-Unis s'intéressent au dossier Maroc-Algérie et non pas seulement au Sahara. « Des pressions fortes sont exercées par les Etats-Unis sur l'Algérie et le Maroc », assure Francis Ghilès, chercheur au CIDOB de Barcelone et spécialiste des relations entre pays maghrébins.

Le dégel ?

Début mars, à peine deux semaines après la sortie de Taïeb Fassi Fihri au sujet de l'intégration régionale, Amina Benkhadra, ministre marocaine de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement s'est rendue à Alger début mars, pour initier avec son homologue algérien le projet d'un nouveau gazoduc entre le Maroc et l'Algérie, destiné au marché marocain. Une nouvelle de taille, s'il venait à se réaliser. D'autres ministres ont fait le déplacement, de part et d'autre, notamment le ministre algérien de l'Agriculture et du Développement rural, M. Said Barkat, en visite au Maroc mi avril. Les matches éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des nations entre le Maroc et l'Algérie, à Annaba, en Algérie, en mars et à Marrakech, le 4 juin, ont aussi été l'occasion de visites ministérielles.

En mai, des rumeurs ont fait état d'une prochaine rencontre entre Taïeb Fassi Fihri et son homologue algérien, Mourad Medelci. Ce dernier a affirmé, en avril, que les frontières entre son pays et le Maroc ne seraient pas éternellement fermées. Même le président algérien s'est exprimé en dans des termes quasi-élogieux sur le Maroc. « Le Maroc est un pays voisin et frère », a affirmé Abdelaziz Bouteflika, le 17 avril, à Tlemcen, ajoutant que « le problème du Sahara occidental est un problème onusien », et qu'entre la Maroc et l'Algérie, il n'y avait « aucun problème ».

Enchaînement direct avec l'ouverture des frontières ?

Face au rapprochement affiché entre le Maroc et l'Algérie, les mois d'avril et de mai ont été propices aux rumeurs. A celle véhiculée sur Facebook du 17 mai, et celle dont la Voix d'Oranie est à l'origine, s'est ajoutée une autre, entendue à la radio marocaine. Le 27 mai, la frontière devait être temporairement ouverte pour les supporters algériens qui allaient assister au match Maroc-Algérie du 4 juin à Marrakech. Une ouverture temporaire, comme celles qui se sont opérées à

deux reprises pour des convois humanitaires à destination de Gaza, en 2009 et 2010. Le ministère des Affaires étrangères marocain a démenti ces rumeurs. « Aucune demande ou déclaration officielle n'a été adressée au Maroc à ce sujet », a rapidement indiqué une source ministérielle. De plus, l'ouverture de la frontière serait « une question fondamentale » qui n'est pas en lien avec ce match de foot. Les supporters algériens ont dû finalement prendre l'avion pour se rendre à Marrakech.

Alger dément, Rabat « surpris »

Avant de partir, ils ont eu droit à une déclaration de leur Premier ministre, effaçant tout espoir d'ouverture. « L'ouverture de la frontière n'est pas à l'ordre du jour », a-t-il déclaré, le 29 mai, en conférence de presse. Des « déclarations de l'agence officielle marocaine » sur une implication de « l'Algérie dans l'envoi de mercenaires en Libye, dans l'envoi d'armes en Libye » ne seraient « pas des facteurs qui aident à l'ouverture de la frontière », ajoute-t-il en guise d'explication.

La réaction marocaine ne se fait pas attendre. Le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) déplore « le recours, par Alger, à des arguments injustifiés pour maintenir le statu quo », indique un communiqué, le 1er mai. Le MAE trouve « surprenantes » les déclarations du Premier ministre algérien, « à la fois sur le fond et le timing ». Question timing, la MAP, agence de presse mise en cause par Ouyahia, a poursuivi sur sa lancée. Un jour après la déclaration du Premier ministre, elle a publié une nouvelle dépêche sur l'implication de l'Algérie en soutien à la Libye, intitulée « L'Algérie tente de fournir des chars aux forces de Kadhafi (The Independent). »

Une valse saccadée

Cet épisode montre que Maroc et Algérie ne dansent toujours pas sur le même rythme. Au final, le printemps arabe semble devoir rester, à court terme, sans incidence sur l'ouverture des frontières. Dans un premier temps, les décideurs politiques des deux pays ont semblé avoir compris l'urgence du rapprochement entre le Maroc et l'Algérie. Un second pas, des rumeurs à droite et à gauche ont accéléré la danse, mais le troisième, mal ajusté, a freiné l'élan. Après un court interlude, l'épouvantail du Maroc (et de l'Algérie) est donc remis à sa place, la cacophonie entre les gouvernements reprend. ■



Coopération économique Vers un tigre maghrébin ?

Une frontière terrestre fermée depuis 17 ans, des déclarations de responsables politiques parfois encourageantes, souvent propagandistes, l'avenir maroco-algérien reste sombre. Le manque de coopération met en danger l'avenir de toute une région. Un peu de realpolitik économique pourrait faire du Maghreb un tigre méditerranéen : de nombreuses opportunités existent, mais elles ne seront pas éternelles.

Par Frédéric Schmachtel

Le conflit du Sahara coûte chaque année deux points de croissance au pays de Maghreb, expliquait en juin 2010, le quotidien français *Le Monde*. Un constat chiffré en d'autres termes par Hillary Clinton, le 12 avril, à Washington : « la diminution des barrières douanières en Afrique du Nord permettrait, à elle seule, de booster les niveaux de PIB jusqu'à 7 ou 8% dans des pays comme la Tunisie ou le Maroc ». Au Maroc, la croissance du PIB prévue pour 2011 est d'environ 5%.

Des décennies d'attaques verbales, difficiles à surmonter

Des différends politiques vieux de plus d'un demi-siècle empêchent une ouverture des frontières et la croissance afférente. Des différends d'autant plus difficiles à surmonter qu'ils sont utiles pour les régimes en place. Comme l'explique Francis Ghilès, chercheur au centre d'étude et de documentation internationales de Barcelone, les régimes « sont devenus maîtres dans l'utilisation des peurs de l'Autre pour ralentir toute évolution sérieuse vers des formes de gouvernement plus démocratique et une distribution plus équitable

des richesses nationales ». Une propagande relayée par de nombreux organes de presse des deux pays. Selon le journaliste Ali Chibani, une « guerre des plumes » ne fait qu'ajouter aux tensions entre les deux pays. Chaque rumeur est bonne à prendre. Pour Francis Ghilès, de nombreux journalistes algériens, marocains, mais aussi français, ont un « rapport fantasmé » avec la réalité des relations Maroc-Algérie.

Le terrain économique pour sortir de l'impasse politique

Le chercheur a donc choisi, depuis plusieurs années, de se concentrer sur les relations économiques dans la région. Objectif : chiffrer le « coût du non-Maghreb », et présenter le potentiel de projets concrets de développement de ces relations. La manière la plus constructive d'aborder les relations Maroc-Algérie, selon lui. Les propos d'un journaliste algérien exilé en France permettent d'illustrer cette idée. « Aujourd'hui, un journaliste algérien qui veut critiquer la fermeture des frontières avec le Maroc n'a qu'un seul moyen de le faire sans se faire attaquer : enquêter sur la contrebande entre le Maroc et

l'Algérie, critiquer le marché noir qui a une ampleur impressionnante ».

Aujourd'hui, le peu de marchandises qui circulent légalement entre le Maroc et l'Algérie passent par des ports français ou espagnols. Pourtant, la contrebande florissante démontre le potentiel commercial des régions frontalières, mais aussi de l'ensemble des deux territoires. L'agroalimentaire en est un exemple. Les complémentarités entre le Maroc, avec ses réserves d'eau, l'Algérie, avec l'abondance de sources d'énergie, et le savoir-faire tunisien en matière de procédés agro-alimentaires pourraient être mises à profit.

Le secteur des transports et de la logistique est intimement lié au commerce. Le Maroc aspire à en devenir un leader méditerranéen, mais la frontière fermée handicape son développement. L'économiste Hassan Benabderrazik préconise, en cas d'ouverture des frontières, de miser sur un hub régional à Tanger et de développer en parallèle un réseau de petits ports. Les réseaux autoroutier et ferroviaire pourraient rapidement être raccordés pour compléter les dispositifs incitant des entrepreneurs régionaux et internationaux à investir au Maghreb, en leur assurant un maximum de flexibilité.

Le Maghreb des banques et de l'énergie

Aujourd'hui, le secteur bancaire de l'Algérie n'est pas compétitif et reste opaque. Il pénalise le développement économique, estime Francis Ghilès : limiter les fuites de capitaux et attirer les investissements passe par des banques performantes. La privatisation du secteur bancaire en Algérie pourrait offrir la possibilité à des banques comme Attijariwafa Bank de changer la donne, créer une banque d'ordre régional suivant des best practices. Une place financière nord africaine commune attacherait davantage le Maghreb à l'économie mondiale.

L'énergie est un autre secteur d'avenir. L'Algérie est obligée de réformer son système d'exploitation des hydrocarbures face à d'importants défis, notamment l'acheminement, la diversification des acheteurs, et d'investissements étrangers. La production nationale diminue alors que la consommation interne augmente. Sortir de ces difficultés peut se faire en instaurant une meilleure coopération avec le Maroc. Une rencontre maroco-algérienne a eu lieu en mars 2011 ; un nouveau gazoduc entre les deux pays va être étudié.

Le Maroc est le premier pays à attirer l'intérêt, en matière d'énergies renouvelables, notamment celui de la Desertec industrial initiative et celui du Plan solaire méditerranéen. Cependant, les projets de grande envergure en matière de centrales solaires capables d'exporter de l'électricité vers l'Europe, considèrent systématiquement le Maghreb dans son ensemble. L'Algérie pourrait profiter du développement des énergies renouvelables pour répondre à sa demande interne et exporter une plus grande partie des ses hydrocarbures.

Le Maghreb chimique

L'exemple le plus impressionnant en matière de coopération possible entre le Maroc et l'Algérie est peut-être celui des engrais et des plastiques. Avec le gaz et le soufre algériens et les phosphates marocains, certains types d'engrais pourraient être produits à des prix défiant toute concurrence mondiale, dans un contexte de demande croissante. « Imaginez ce que cela peut créer comme emplois, s'exclame Francis Ghilès, notamment en matière de main d'œuvre qualifiée et de cadres ». Sur la même base de répartition des richesses naturelles, des usines de plastique pourraient voir le jour. Le « Maghreb chimique » pourrait créer des liens économiques forts entre les deux pays.

Prenant en compte les craintes des deux parties à s'engager dans de telles entreprises, des professionnels et chercheurs ont proposé, lors d'un séminaire en 2008, à Washington, sur l'avenir du Maghreb, d'adopter des modes de financements triangulaires. La Sonatrach et l'OCP pourraient prendre des parts dans le capital de ces entreprises, et des investisseurs internationaux seraient invités à entrer dans des joint ventures maghrébines.

Bientôt trop tard ?

Le potentiel est énorme et l'enjeu est aussi important pour le Maghreb que pour l'Europe, le Maghreb pouvant devenir le « réservoir de croissance » pour le nord de la Méditerranée. Cependant, 17 ans de fermeture des frontières laissent des séquelles. Aujourd'hui, une logique Nord-Sud s'est instaurée, le gros des échanges s'effectue avec l'UE. Les opérateurs économiques des trois pays, mis à part les contrebandiers, connaissent mieux les marchés européens que ceux de leurs voisins. Le marché maghrébin reste à inventer. ■

" Du 22 au 27 novembre 2010
l'association Justice et Dignité pour les Chibani-a-s
a organisé le Forum "Chibanis Controlés", place
Arnaud Bernard, à Toulouse.

ANNULATION DES DETTES
ARRÊT DES CONTROLES
CRIMINATOIRES
CHIBANIS

COLLECTIF
JUSTICE & DIGNITÉ
POUR LES
CHIBANI-A-S

Forum

CHIBANIS
CONTROLES

Ahmed

Une vie de labeur , une France ingrante

Parti en France en 1971, Si Ahmed est un travailleur de la deuxième vague d'immigration. Toute sa vie, l'homme a enchaîné les boulots non déclarés. Aujourd'hui retraité, il est accusé par les organismes sociaux français d'être resté trop longtemps au Maroc. Ils ont cessé de lui verser ses allocations. Ahmed n'a plus droit qu'à une retraite de 34 euros pas mois. Faute de moyens, il a dû retourner vivre au Maroc. Retour sur un parcours de labeur couronné par ce que Si Ahmed désigne comme « l'ingratitude de la France ».

Par Rim Battal

Il était une fois un jeune Marocain, né en 1945, à El Hajeb dans la région Meknès-Tafilalet et qui répondait au beau patronyme d'Ahmed. Devenu adulte, Ahmed décrocha un jour, par hasard, un contrat de travail dans une exploitation agricole en France. C'est ainsi que, laissant femme et enfants derrière lui, Ahmed partit en 1971. En quête d'une vie meilleure et d'une situation économique plus confortable pour lui et sa famille, Ahmed débarqua en Corse.

Tour à tour récoltant pêches et raisin, cueillant des oranges, le travailleur immigré fit ses débuts à Aléria. La compagnie de 30 autres travailleurs, immigrés pour la plupart, combinée à l'espoir de se construire un avenir avec sa petite famille à El Hajeb rendait la tâche moins pénible.

Son premier contrat terminé, Ahmed bénéficiait encore de 2 années de permis de travail et de séjour sur le sol Français. Il dégota un travail d'aide-agriculteur à Porto Vecchio, toujours en Corse. Pendant plusieurs mois, Ahmed travailla dans cette petite ferme qui produisait fruits et légumes, principalement des tomates. Pour la première fois, il travailla sans contrat légal. « Ils ont abusé de mon ignorance et de ma naïveté », soupire Ahmed qui fut remercié dès que ses services ne furent plus nécessaires.

Ahmed se retourna alors vers son premier employeur, à Aléria. Il l'employa sur le champ, mais cette fois, encore, sans contrat. Il y resta néanmoins 2 ans avant de s'embarquer pour Nice où les gendarmes lui réservèrent un drôle d'accueil : ils le sommèrent de rebrousser chemin. « Il y a trop d'Arabes ici, qu'ils me disent », se souvient Si Ahmed avec amertume. L'homme ne baissa cependant pas les bras : « tous mes papiers étaient en règle et j'avais le droit de circuler librement en France. Nice ou Aléria, n'est ce pas le même pays ? »

C'est donc à Nice que commença sa longue et rude carrière de maçon. De chantier en chantier, d'un entrepreneur à l'autre, Ahmed accumulait les heures de travail, toujours sans contrat. « Quand je demandais à mes employeurs un contrat ils me répondaient tous la même chose : si je te déclare, je ne pourrais pas me faire beaucoup de marge. Je n'y gagnerai rien, moi

! ». Pour Si Ahmed, « c'était soit le travail au noir, soit rentrer bredouille au Bled ».

Il plia ensuite bagages pour aller s'installer à Perpignan, où, il resta pendant 25 ans. Si Ahmed continua à travailler au noir jusqu'en 2003 où il put enfin trouver un entrepreneur prêt à le déclarer. « C'est très dur, la maçonnerie. On travaille en hiver comme en été, on doit porter les sacs de ciment, du matériel qui pèse... J'avais très mal au dos, je n'en pouvais plus ».

Aujourd'hui à la retraite, après 40 ans de travail en France, Ahmed a été contraint de retourner au Maroc : il est soupçonné de fraude et fausses déclarations aux organismes sociaux. Il ignorait vraisemblablement la réglementation de la CAF et la CARSAT qui ne versent d'allocations que si le bénéficiaire passe moins de trois mois par an à l'étranger. Les deux organismes ont cessé de lui verser ses allocations.

Dépourvu d'aides, le vieil homme ne touche à présent que 34 euros par mois de retraite. Insuffisant pour rester vivre en France. Si Ahmed est donc revenu au Maroc, dans sa grande famille, sans l'avoir vraiment désiré. Pire, les organismes sociaux français exigent qu'il reverse des cotisations perçues d'un montant de 7 000 euros. Une somme faramineuse pour ce chibani sans grandes de ressources.

« On a engagé un avocat pour nous défendre, Abderrahim Chninif », raconte Si Ahmed. Le Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués (CIMADE) s'est porté partie civile. Un collectif spécial a été créé pour demander que justice soit faite et dignité rendue à Si Ahmed et à nombre d'autres retraités issus de l'immigration.

« SOS chibani » ou « Chibanis 66 » organise depuis 2010 des rencontres et des sit-in de soutien pour ces retraités. La dernière rencontre de soutien à Si Ahmed et les Chibanis des Pyrénées-Orientales a eu lieu le jeudi 9 juin 2011 au local de La Cimade 66.

L'affaire des Chibanis, n'ayant toujours pas trouvé d'issue, continue à faire des remous. Si Ahmed continue à frapper à toutes les portes et prier pour que justice lui soit rendue, afin de retourner vivre en France. ■



La pétanque

Loisir et sport de compétition

Quel sport marie détente, convivialité, adresse, stratégie, et compétition ? Peu, hélas. La pétanque, elle, y parvient à merveille. Elle remporte donc un grand succès au Maroc avec près de 13 000 pratiquants réguliers. Si vous l'ignoriez, rien d'étonnant, on en parle très peu. Correction faite avec cet article.

Par Yann Ngomo

Des bonshommes jouant aux boules, sous le soleil estival, la scène s'observe au Maroc depuis près d'un siècle maintenant, depuis 1912 environ. A l'époque, les premiers pratiquants de la pétanque sont des colons français qui utilisent comme espace de jeu des terrains vagues de Rabat. Au fil des années, ce sport, caractérisé par une relative facilité dans l'apprentissage et la pratique, s'est progressivement répandu dans le Royaume.

La Fédération Royale Marocaine de Pétanque (FRMP) a vu le jour en 1956 et s'est affiliée à la fédération mondiale 2 ans plus tard. Elle compte aujourd'hui près de 13000 licenciés inscrits auprès de plus de 200 clubs, couvrant l'ensemble des régions du pays. La FRMP ferait partie du top 5 des fédérations rassemblant le plus grand nombre d'adeptes au Maroc, assure Mohamed Charfaoui, directeur administratif.

Peu exposé, mais bien structuré

Etant donné la dispersion des clubs sur l'ensemble du territoire, ces derniers sont répartis dans 6 ligues régionales. Chaque club est tenu d'organiser un concours au niveau de sa

ligue. Près de 210 concours sont ainsi organisés chaque week-end et réunissent pas moins de 3600 participants, explique Mohamed Charfaoui. Au niveau national, la FRMP organise annuellement 3 tournois : un championnat national, une Coupe du Trône et le Trophée Hassan II.

Dans l'optique de promouvoir la pratique de la pétanque dans toutes les régions du pays, chaque ville organise à tour de rôle le championnat national et la coupe du trône. Le Trophée Hassan II, quant à lui, est toujours organisé dans la ville d'Ifrane. Lors d'une visite dans cette ville, l'ancien souverain avait observé des joueurs de pétanque. Séduit, il avait émis le souhait qu'un tournoi y soit régulièrement organisé. Cette compétition est, ainsi, devenue un moment incontournable de la saison de pétanque au Maroc.

Un sport de vieux ?

Un constat s'impose, sur les nombreux bouledromes improvisés : les joueurs sont très souvent des adultes âgés. Le directeur administratif de la FRMP confirme : plus de 80% des licenciés

sont des personnes de 35 ans et plus. Une situation qui peut s'expliquer par l'opportunité de carrière longue qu'offre la pétanque. Puisqu'il ne s'agit pas d'un sport physique, les exigences de l'âge ne sont pas une contrainte à sa pratique.

Néanmoins, la pétanque est aussi un sport apprécié parmi les tranches d'âge inférieures. Le nombre de licenciés âgés de moins de 18 ans oscillerait entre 2000 et 2500. Promouvoir la pratique de la pétanque auprès des jeunes est l'un des chantiers majeurs de la FRMP et du ministère des Sports. La pétanque a ainsi été introduite dans la stratégie de sport de proximité du ministère.

Plus qu'un sport

Si le nombre de licenciés fait de la fédération de pétanque l'une des plus importantes du Royaume, le nombre de pratiquants occasionnels est encore plus surprenant. Ils seraient plus de 20 000 à travers le Maroc. Ce sport possède l'avantage de s'apprendre facilement, ne nécessite pas d'effort physique, et peut se pratiquer n'importe où s'il fait beau. « C'est une discipline que tout le monde peut pratiquer, elle est passionnante. Une fois qu'on a compris le principe, la manière de jouer, les stratégies (...) et quand

on commence à avoir de la réussite au tir, on devient vite accro », confie Mohamed Charfaoui. En plus de la rapide addiction qu'elle peut provoquer, la pétanque est l'une des rares disciplines qui permet à des personnes, même issues de différentes sphères sociales, de se côtoyer et d'échanger une poignée de main amicale. L'une des règles en compétition veut que le perdant félicite son adversaire.

Un beau palmarès international

Si elle gagne de plus en plus de terrain au niveau national, avec environ 5 à 10% de nouveaux licenciés chaque année, la pétanque a aussi permis au Maroc de gagner plusieurs titres au niveau international. Le Royaume compte ainsi l'un des plus beaux palmarès africains, avec 4 titres de champion du Monde dont 3 en triplette (1984, 1987, 1990) et 1 titre en tir de précision (2008). Le Royaume a également obtenu 7 titres de vice-champion du monde et 3 médailles de bronze dont une en tir de précision (2007). Au niveau continental, le Maroc a décroché les championnats d'Afrique de tir de précision en 2009. Les résultats encourageants de ces dernières années, additionnés à sa continuelle expansion, promettent à la pétanque marocaine de longues et belles années à venir. ■

LE JARGON UTILISE PAR LES BOULISTES MAROCAINS EN DARIJA	
Vocabulaire dialectal	Le sens français
Cora	La boule
Drab alCora	Tire la boule
Zarre aliha	Envoies une rafle
Hazze al cora	lève la boule
Rouli alcora	Roule la boule
Traci rone	Trace le rond
Rone mamazians	Le rond n'est pas bon
Bouchoune	Bouchon, le but ou le cochonnet
Louh albouchoune	Jette le bouchon
Aaabar alcora	Mesure la boule
Alcora mate	La boule est morte
Touchate / Alla matouchatch	Elle a touché / Non elle n'a pas touché (la ligne de perte)
Kkhsarte	J'ai perdu
Rbahte	J'ai gagnè
Triplite	Triplette



Maroc-Algérie

Les Lions dévorent les Fennecs

Les Lions de l'Atlas se sont réconciliés avec leur public, samedi 4 juin, après leur large succès sur l'Algérie à Marrakech (4-0). Les doutes qui ont accompagné le début de la campagne de l'équipe nationale semblent bien loin, alors que le Maroc a toutes les cartes en main pour envisager une 14e participation à la CAN.

Par Yann Ngomo

Eric Gerets pouvait-il espérer mieux le 4 juin à Marrakech ? Défait le 27 mars dernier à Annaba, pour son premier match officiel sur le banc des Lions de l'Atlas, le Lion de Rekem a pris une confortable revanche sur l'Algérie en lui infligeant un cinglant 4-0. Certains supporters avaient payé cher leur place pour cette affiche et ne l'ont pas regretté.

Après 15 minutes de jeu, les Lions de l'Atlas ont pris la mesure de leur adversaire et mettent la défense algérienne sous pression. Les interventions décisives de Raiss Mbolhi empêchent le navire des Fennecs de sombrer dès les premières minutes du match. La défense algérienne ne tiendra cependant qu'une demi-heure face aux assauts des Lions.

Les défenseurs donnent le ton

25e minute, Jamal Alloui le défenseur du WAC, titularisé suite au forfait de Basser, remonte son côté gauche et combine avec Kharja, et obtient un corner. Le centre de Belhanda est dévié par

Kharja, et trouve Benatia au second poteau qui n'a plus qu'à battre Mbolhi à bout portant, malgré le retour de Yahia (26e minute).

Benatia buteur se transforme en passeur décisif moins d'un quart d'heure plus tard. Le défenseur central d'Udinese fait parler sa technique au milieu et trouve Chamakh en profondeur. Le joueur d'Arsenal ne se fait pas prier et inscrit le but du break à la 38e minute. L'attaquant marocain n'avait plus marqué depuis le 2 mars 2011 et son dernier but en sélection remonte au match amical du 17 novembre 2010, face à l'Irlande du Nord.

En seconde période, Hadji (60e) puis Assaidi sur un joli numéro (68e) concluent le récital offensif donné par les Lions de l'Atlas, tous deux servis par Badr El Kaddouri. Bilan de la fin de rencontre : 4-0 pour le Maroc et Mehdi Benatia a été l'un des meilleurs hommes sur le terrain. Le défenseur de l'Udinese a livré une prestation à l'image de sa saison en Italie : solide en défense, lucide devant le but. Il s'affirme au fil des matches comme l'une des valeurs sûres de la sélection.

Assaidi éclipse Taarabt

Titularisé pour la première fois chez les Lions, le jeune ailier de Heerenveen s'est nettement distingué. Les supporters n'oublieront pas son intense activité sur le côté gauche tout au long de la partie. Ils retiendront surtout son premier but en sélection : à la réception d'un long ballon de Kaddouri, Assaidi se joue de Mostefa et glisse le ballon entre les jambes de Mbolhi. L'ailier de 22 ans est même tout près de s'offrir le doublé à la 72e minute. Il est remplacé à 10 minutes du terme, sous les ovations du public de Marrakech conquis.

Le joueur de Heerenveen a réussi à faire oublier le grand absent de cette rencontre, Adel Taarabt. Le joueur des Queens Park Rangers avait quitté la tanière vendredi, à la suite d'un désaccord avec Eric Gerets qui avait décidé de ne pas le titulariser samedi. Dans la foulée, Taarabt a même décidé, avant de regretter son geste, de mettre un terme à sa carrière internationale. Sa décision l'a immédiatement rendu persona non grata auprès de nombreux supporters. Le soir du 4 juin, ils s'étaient déjà trouvés un nouveau héros répondant au nom d'Oussama Assaidi.

Gerets aussi est tombé sous le charme du joueur d'Heerenveen. En conférence de presse d'après-match, il a déclaré, à l'attention d'Adel Taarabt : « j'espère qu'il a vu le match, alors il a compris pourquoi il aurait été sur le banc et Assaidi sur le terrain ». Voilà qui a le mérite d'être clair.

Loin des doutes

L'attaque des Lions de l'Atlas, très peu productive depuis le début des Eliminatoires, avec un seul but inscrit après trois journées, semble enfin fonctionner à plein régime. Les trois attaquants alignés par Gerets ont trouvé le chemin des filets.

Ses choix tactiques s'étant avérés payants, Eric Gerets s'est présenté euphorique à la conférence de presse d'après-match. Le Lion de Rekem a dé-

claré que ses poulains avaient livré « le meilleur match du Maroc » depuis son arrivée à la tête de la sélection. Le technicien belge a ajouté que « les joueurs se sont donnés à fond, ils étaient animés d'une grande volonté, et cela a été payant. C'est le fruit d'un travail de dix jours », avant de conclure : « c'est une soirée exceptionnelle pour 35 millions de Marocains ».

Le bonheur des uns fait décidément le malheur des autres. Alors que Gerets savoure une revanche, Abdelhak Benchikha, le sélectionneur de l'Algérie, a décidé, lui, de démissionner. La fédération algérienne de football a confirmé son départ. Benchikha avait pris les rênes de la sélection algérienne en septembre 2010, à la suite du Mondial sud-africain.

En route pour la CAN !

Avec cette victoire, le Maroc s'est ouvert la voie à une 14e participation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Les Lions de l'Atlas y ont goûté pour la dernière fois en 2008. Ayant terrassé leur adversaire théoriquement le plus coriace, les Lions de l'Atlas peuvent raisonnablement espérer une qualification. A deux journées de la fin des Eliminatoires, le Maroc est en tête du groupe D, à égalité de points avec la Centrafrique (7 chacun), qui a disposé de la Tanzanie (2-1), mais avec une meilleure différence de buts.

Les deux équipes se retrouveront, en septembre, à Bangui, à l'occasion de la 5e journée de ces éliminatoires. A Rabat, le 4 septembre 2010, les deux équipes s'étaient quittées sur un triste 0-0. Les retrouvailles promettent un meilleur spectacle, car le vainqueur serait pratiquement qualifié.

En cas de victoire à Bangui, les Lions de l'Atlas se retrouveraient seuls en tête du groupe D avec 10 points. Ils ne seraient alors qu'à un petit point d'une 14e participation à la CAN, qu'ils pourront décrocher devant leur public en octobre, lors de la réception de la Tanzanie. ■

Ambiance phénoménale

A Marrakech, les supporters venus en masse ont émerveillé les caméras, avant le coup d'envoi, en déployant un impressionnant tifo représentant, sur un fond rouge, la devise marocaine et l'étoile en vert. Aussitôt le match terminé, l'ambiance électrique de Marrakech a traversé le stade avant de se répandre dans l'ensemble des villes du Royaume. Le succès a été dignement fêté par les chants et les klaxons qui ont résonné jusque très tard dans la nuit. La CAN 2012 n'est certes plus loin, mais on aurait cru que le Maroc l'avait déjà gagnée.



Timitar

« Rafraîchit la musique amazighe »

La ville d'Agadir vibrera, du 22 au 25 juin prochains, aux rythmes du festival « Timitar, signes et cultures ». La capitale du Souss accueillera une fois de plus cette manifestation, considérée comme la plus importante de la région. Elle est la scène privilégiée de la musique amazighe depuis ses composantes traditionnelles jusqu'aux plus innovantes.

Par Ghita Ismaïli

Timitar, signes et cultures » réunira, pour sa 8^{ème} édition, des milliers de festivaliers dans la capitale du Souss, Agadir, du 22 au 25 juin. Organisé depuis 2004 par l'association Timitar, ce festival dédié principalement à la musique amazighe a réussi à se faire une place parmi les grandes manifestations culturelles organisées dans le Royaume. Parmi les innombrables musiques que compte le territoire marocain, la musique amazighe et ses mélodies sont directement imprégnées des montagnes du Rif et de l'Atlas. Très populaire au Maroc, dont près de 40% de la population est berbère, la musique amazighe concerne en réalité toute l'Afrique du nord.

Les Berbères se trouvent au Maroc mais aussi en Algérie, en Tunisie, en Libye, en Egypte, au Niger, au Mali et même au Burkina Faso. Tandis qu'en Algérie les Chaouis, Kabyles, Zénètes et Touaregs sont trois ethnies différentes, au Maroc, les Amazighs, sont répartis en trois autres groupes : les Imazighens, les Rifains et les Chleuhs. La musique amazighe se décline ainsi en plusieurs styles selon la région où elle est pratiquée. Les Amazighs chantent et dansent généralement sur des textes de poésie, inspirés de la nature, du paysage rural et des traditions berbères.

Chez les Chleuhs du sud-ouest du Maroc, les chanteurs-poètes sont appelés les Raïs. Le Raïs est accompagné par des instruments traditionnels propres à la région du Souss tels que le Ribab, instrument à cordes, naqus, une sorte de cloche en cuivre et des tambours. Bien qu'elle fût pratiquée longtemps dans un cadre purement traditionnel, dans des cérémonies familiales notamment, la musique tachelhite s'est nettement développée au fil des années.

Aujourd'hui, Raïssa Fatima Tabaâmrant est l'une des artistes qui ont réussi à faire évoluer la musique amazighe tout en restant très attachée au

cadre traditionnel. Originaire de la tribu des Aït Baâmrant, elle a été la première femme chelha à monter son propre groupe musical, en 1990. Largement appréciée au Maroc et même en Algérie, Fatima Tabaâmrant est considérée aujourd'hui comme une diva de la chanson amazighe.

Les années 70 ont vu émerger d'autres groupes amazighs tels que Izenzaren qui ont apporté une touche révolutionnaire à la chanson amazighe. Izenzaren, souvent comparé à Nass El Ghiwane, fondé en 1972, a été parmi les premiers à oser chanter des textes d'anciens poètes amazighs cultes en intégrant des instruments modernes tels que le banjo et le violon. Izenzaren, se tournera ensuite vers de la musique plus engagée politiquement et socialement pour devenir le porte-parole de toute une jeunesse amazighe.

« La nouvelle scène composée de jeunes qui explorent des univers et des sonorités mixtes entre musique amazighe et musique du monde feront probablement parler d'eux dans les années à venir », estime Brahim El Mazned, directeur artistique du festival Timitar. L'un de ces groupes, Oudaden, est programmé pour la prochaine édition de Timitar. Mohamed Jmoumk, membre de célèbre groupe, estime que Timitar est « une excellente initiative, qui contribue énormément au rafraîchissement de la musique amazighe ». Pour Mohamed le festival permet également à l'exportation de la culture amazighe dans le sens où, « lorsque des artistes étrangers viennent pour se produire à Timitar, ils découvrent notre culture et souvent ils repartent chez eux avec une idée positive sur la musique amazighe ».

La musique amazighe n'a cessé d'évoluer au fil des années. Des groupes récemment formés tels que Ribab Fusion, Amarg Fusion et Saghru Band interprètent même aujourd'hui la chanson amazighe mêlée à des rythmes rock, country et Chaâbi. ■

« Les artistes amazighs accueillent les musiques du monde »

Si le mot d'ordre du festival Timitar est « Les artistes amazighs accueillent les musiques du monde », la tendance générale fait place aux musiques du monde au sein de la programmation. Aux côtés de Raïssa Fatima Tabaamrant, Oudaden, Awade Adrare, Raïssa Kabira, et Raïss Hassan Aresmouk se joindront les artistes marocains résidant à l'étranger. L'envoutante Hindi Zahra et Youness, la nouvelle voix du Rai, seront de la partie. Au programme également de cette 8^e édition : le couple malien Amadou et Mariam, le Serbe Goran Bregovic et son Orchestre des Mariages et des Enterrements et l'ambassadrice de la musique des Caraïbes, Calypso Rose, originaire de la république de Trinidad et Tobago.

Jamaâ El Fna

Le patrimoine de l'humanité en danger ?

La Place Jamaâ el Fna est connue dans le monde entier. Son classement au patrimoine oral et immatériel de l'humanité, il y'a 10 ans, par l'Unesco, a participé à la renommée de la place. Moins connu, le classement exige aussi de l'Etat marocain qu'il protège ce patrimoine, or la folklorisation de la place menace.

Par Julie Chaudier



La Place Jamaâ El Fna, à Marrakech, a fêté le 10^e anniversaire de son classement au patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco. Aussi vieille que la ville ocre, la place réunit encore aujourd'hui conteurs, acrobates, herboristes, charmeurs de serpent, dresseurs de singes, voyantes, prêcheurs... « [Elle] est un lieu majeur d'échanges culturels », détaille Francesco Baudron, directeur général adjoint de la Culture à l'Unesco.

A la fin des années 90, l'écrivain Juan Goytisolo lance un mouvement qui aboutit au dépôt de dossier de candidature de la place. Jamaâ el Fna gagne le titre de chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, de l'Unesco, le 18 mai 2001. Reconnaissance culturelle et atout économique. « Dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires, le patrimoine culturel est devenu un enjeu majeur d'attractivité touristique et du développement des territoires », soutient Hamid Narjiss, président du Conseil régional de Marrakech Tensift Al Haouz.

Depuis lors, la place semble s'être endormie sur ses lauriers et les autorités régionales et locales n'ont pas particulièrement entretenu son patrimoine. Pourtant, « en présentant sa candidature, le Maroc s'est engagé à mettre en œuvre un plan de sauvegarde pour assurer la viabilité de ce patrimoine et remédier aux dangers qui pèsent sur lui », assure Francesco Baudron.

« L'affluence touristique engendrée par la proclamation et par l'évolution même de la société civile marocaine ont sérieusement affecté la dynamique de la place. Tandis que les activités commerciales ont gagné en importance, l'art des conteurs, des charmeurs de serpents ou des acrobates a été relégué à un deuxième plan », explique Ouidad Tebbaa, doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines de Marrakech.

« Les réticences et même l'aversion avec laquelle certains acteurs de la Place Jamaâ El Fna envisagent que leurs enfants puissent leur succéder en dit long sur la valeur qu'ils accordent à leur art et surtout sur la considération que la société leur confère », appuie Ahmed Skounti, anthropologue à l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine.

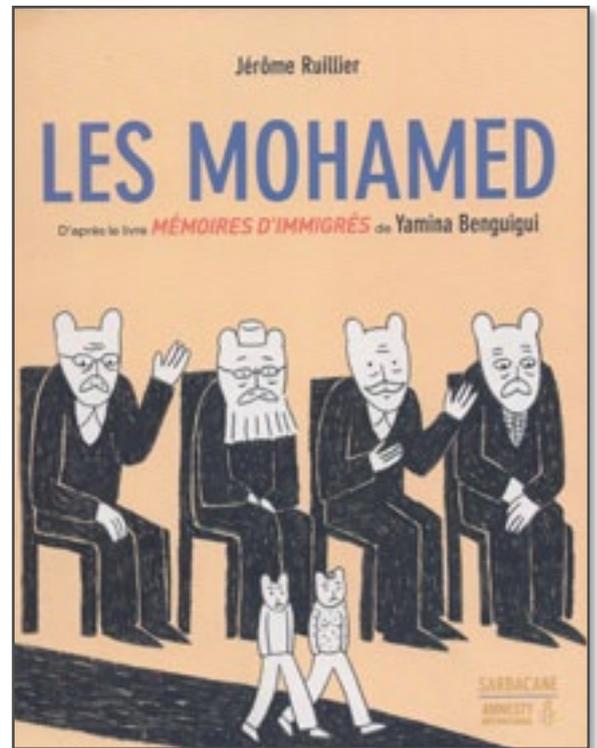
La mairesse de Marrakech, Fatima Zahra Mansouri, assure que le Conseil de la ville vient de voter des actions majeures, dont « la création d'un centre d'interprétation [...] mais aussi la création d'une fondation qui regrouperait toutes les instances concernées, en vue d'une gestion durable de ce site. » Il serait temps, car « l'année prochaine, le Maroc fera un rapport au Comité intergouvernemental sur les mesures engagées destinées à la sauvegarde de la place Jamaâ El Fna », souligne Francesco Bandarin. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco n'est pas sans conditions, et elle peut être supprimée. ■

Les Mohamed

Témoignages [dessinés] des immigrés en France

« Les Mohamed », de Jérôme Ruillier paru cette année adapte sous forme de roman graphique les témoignages, parfois terribles, rarement plaintifs, recueillis par Yamina Benguigui dans son documentaire « Mémoires d'immigrés », diffusé en 1997. L'ouvrage aux dessins poétiques et doux fait revivre l'histoire d'hommes et de femmes venus du Maghreb en France après la seconde guerre mondiale.

Par Julie Chaudier



Un sujet grave, des personnages bien vivants, un dessin naïf et poétique, un ton neutre presque didactique. « Les Mohamed » de Jérôme Ruillier est paru en 2011 aux éditions Sarbacanes. Il est l'adaptation en bande dessinée du documentaire « Mémoires d'immigrés » de Yamina Benguigui, diffusé en 1997. Il exploite toutes les dimensions de la bande dessinée, traditionnellement dévolue au divertissement des enfants, mais aussi support de véritables romans graphiques, pour porter les paroles de ces pères et de ces mères, venus d'outre Méditerranée pour trouver un travail en France.

Jérôme Ruillier a choisi de présenter son ouvrage en emboîtant les récits. Chaque immigré raconte son histoire, l'auteur met en scène le moment du témoignage, de sorte que le lecteur a l'impression que chaque « Mohamed » s'adresse directement à lui. Enfin, il place ces histoires dans le cadre de sa propre vie : il fait se rencontrer son quotidien contemporain et l'histoire de ces hommes et femmes, en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Avec l'histoire de ces immigrés, l'auteur rapporte un pan de l'histoire de France que personne n'apprend à l'école. Dans le préface, Yamina Benguigui écrit « parce que j'ai conscience de l'impact pédagogique de la bande dessinée [...] j'espère du fond du cœur que ce projet ira

sur les bancs de l'école. » La naïveté du dessin – noir et blanc, traits ou aplat, personnages stylisés aux oreilles arrondies comme des ours en peluches qui auraient grandi – tend aussi à rapprocher « Les Mohamed » d'une bande dessinée classique destinée à la jeunesse.

Pédagogique, candide, le lecteur ne doit pas s'y tromper, l'ouvrage de Jérôme Ruillier est aussi un roman graphique. Le livre est dense, sa portée longue. La succession d'histoires, parfois drôles, souvent douloureuses, quelques fois d'une tristesse infinie contraste avec la simplicité du dessin et du langage employé. « C'est le ratage, oui ! Le RA-TA-GE ! La vie je ne l'ai pas vu passer, elle est passée à côté de moi », dit Mamoud qui résume en quelques mots une vie de labeur et de sacrifices jamais récompensés. Jérôme Ruillier le présente sous les traits d'un vieil homme, le visage mangé par la barbe, un pyjama rayé soufflant quand il marche accompagné du bruit de sa canne.

Le dessin est aussi simple que le langage des immigrés. « Il m'avait cassé la marmite », conclut Djamilia pour expliquer son premier viol conjugal. Reproduire les mots exacts des immigrés dans un souci de vérité ? Sans doute, mais aussi, en montrant la légèreté avec laquelle des histoires terribles sont racontées, Jérôme Ruillier montre la force de ces êtres et épargne à son lecteur pathos et larmoiements. ■

«Le Rif, migration et développement», à Bruxelles

« Le Rif, migration et développement », est le thème d'une conférence-débat qui sera organisée, samedi 18 juin, à Bruxelles. Cette rencontre, initiée par le comité préparatoire de Belgique de la coordination européenne du forum des droits de l'homme au nord du Maroc, évoquera le développement de la région du Rif d'où est originaire une grande partie des immigrés marocains en Belgique. Plusieurs personnalités y prendront part dont Hassan Bousetta sénateur (PS), sociologue et chercheur à l'université de Liège et Fauzaya Talhaoui, coordinatrice de l'Institut pour les études marocaines et méditerranéennes (IMaMS).

Dates : Le 18 juin 2011 à 19h00
Lieu : Espace Marx, 4, rue Rouppe, 1000 Bruxelles (Place Rouppe/Metro Annessens)
Plus d'info : +32 (0) 478718744
 +32 (0) 488374989



De Vigon à la Nayda, à Lyon

L'association « 6e continent » organise une soirée dédiée au Maroc. L'événement baptisé « Maroc en mouvement. De Vigon à Nayda » se tiendra le 17 juin prochain, à Lyon. La soirée débutera par une projection du documentaire « Casa Nayda » en présence de son réalisateur Dominique Caubet. Il retrace l'émergence d'une nouvelle ère pour la jeunesse marocaine, en suivant quelques uns de ses acteurs. S'en suivra un concert du célèbre chanteur de rhythm and blues Abdelghafour Mouhsine, alias « Vigon ». Leader du groupe « Les Lemons », dans les années 60, ce grand show man viendra ravir ses fans une nouvelle fois.

Date : Vendredi 17 juin 2011 à 19h
Lieu : Association 6° Continent. 51, rue Saint Michel 69007 LYON
Plus d'infos : (+33) 4 37 28 98 71
Tarifs : 5 euros, 3 euros



YABILADIES

Le supplément féminin



SOMMAIRE

- 52 Les sushis font un tabac au Maroc !
- 54 Régime d'Okinawa : Le secret de longévité
- 55 Transfert de compétences : Des médecins MRE s'unissent pour le Maroc
- 56 Vous avez dit mariage temporaire ?
- 57 La femme artiste dans le monde arabe
- 58 Rachida Aziz : La liberté de se vêtir



Les sushi font un tabac au Maroc !

Les restaurants spécialisés dans la confection du sushi sont de plus en plus nombreux au Maroc. Auparavant, la gastronomie asiatique se limitait à la cuisine chinoise. Aujourd'hui, les célèbres sushis japonais semblent sur le point de prendre le dessus. Eclairage

Par Ghita Ismaili

A liment très apprécié depuis des années, en Europe, le sushi a réussi son entrée sur la scène marocaine. A Casablanca, à Rabat, comme à Marrakech, les restaurants japonais poussent comme des champignons.

Installé depuis à peine quelques mois à Casablanca, Axel Benarous, propriétaire et gérant du Sushi One, promet un brillant avenir au sushi au Maroc. Il prévoit l'ouverture d'autres restaurants au Maroc. Après avoir passé 12 ans en Asie, où il explique fièrement avoir « tout appris directement auprès de chefs japonais », Axel a décidé de s'installer au Maroc. « Il y a des possibilités d'évolution énormes ici. De vrais horizons qui s'ouvrent » explique-t-il. « L'Europe est complètement saturée. Ici, il y a déjà beaucoup de choses mais aussi beaucoup de manque. Si on arrive avec des concepts bien définis, il y a certainement une place à se faire », ajoute-t-il. Chose certaine : ouvrir un restaurant-sushi est un investissement rentable.

« Je préfère de loin la cuisine chinoise, qui est beaucoup plus épicée, plus savoureuse », Sara

Diététiques, appétissant et surtout « in » sont les qualités des sushis et des makis vantées par les restaurateurs. Composées de riz et de poisson cru, ces petites bouchées sont très bénéfiques à la santé. Les variétés de poissons gras disposés sur le riz ont une importante teneur en Omega 3 et réduisent ainsi les risques liés aux maladies cardiovasculaires et aux cancers. Anas, gynécologue, est conquis par les saveurs japonaises, « la gastronomie japonaise est plus saine donc meilleure ! Dans un restaurant chinois on mange beaucoup plus pour moins cher, mais il y a beaucoup de fritures et c'est beaucoup plus gras. Je ne supporte pas ça ».

Le Japonais pour remplacer le Chinois ?

Il y a quelques années, lorsqu'un Marocain parlait gastronomie asiatique, il faisait plus référence à la cuisine chinoise que japonaise. Avec l'arrivée des restaurants de sushis, les anciens restaurants chinois subissent l'essor de la concurrence. Situé en plein quartier de l'Océan à Rabat, le Tiananmen est l'un des plus vieux restaurants chinois de la capitale.

Arrivés directement de Chine, Mr Fan et son épouse se sont installés au Maroc, il y a plus de 12 ans. Avec une capacité d'accueil de 45 personnes, le restaurant compte chaque soir une dizaine de tables remplies seulement, soit 18 à 20 personnes.

« Je vous avoue qu'on a senti l'arrivée des restaurants japonais », confie Moncef Benchekroune, gérant du Tiananmen, avant de poursuivre « certains clients, après avoir jeté un œil au menu, nous demandent si on a des sushis, ou des spécialités avec du saumon ». Cependant, Moncef précise, optimiste, qu'« il y a toujours plus de restaurants chinois que japonais à Rabat ». Pour lui, la cuisine japonaise est très variée et la gastronomie chinoise a ses adeptes. « On ne peut pas vraiment comparer. De toute façon, il y a de la place pour tout le monde », conclut-il.

Le sushi : une mode

Plus ancien, encore, le Mandarin a ouvert ses portes à Rabat, il y a presque 60 ans, en 1952. « Nous avons une base de clients habituels qui ne consomment pas trop la cuisine japonaise, enfin, c'est ce que disent ceux qui viennent au moins une fois par semaine dans notre restaurant », précise son propriétaire et gérant, M. Lê. Il explique qu'en Europe, notamment, la cuisine japonaise n'a jamais remplacé la cuisine chinoise, « les deux sont complémentaires sur le marché de l'offre en cuisine asiatique ». M. Lê affirme toutefois que, « pour la jeune génération, il y a un effet de mode certain sur la cuisine nipponne ».

Les sushis sont « un phénomène de mode », reconnaît également M. Chen, copropriétaire du restaurant Asia Garden, dont la carte est composée de 6 différentes cuisines asiatiques. Sur la carte, entre autres, un large choix de sushis. Toutefois, M. Chen explique qu'« il y a une partie de notre clientèle qui reste réticente face aux sushis. Tout le monde ne mange pas du poisson cru ! ». Interrogé sur la pérennité du sushi dans la restauration asiatique, M. Chen répond sagement : « l'avenir va nous en dire plus ». ■



Régime d'Okinawa

Le secret de longévité

La « Japanese Food attitude » est une option alimentaire qui présente de meilleurs bénéfices santé que les nombreux « junk » food qui inondent la place. Les aliments que l'on retrouve le plus souvent dans le régime japonais sont : riz, algues, poisson cru (riche en Oméga 3), soja, tofu, légumes variés, soupe miso, champignons... Le régime d'Okinawa détiendrait même le pouvoir de nous faire centenaires !

Par Julie Caudier & Salma Sentissi

Mythe ou réalité ? L'île d'Okinawa compte un nombre de centenaires bien supérieur à la moyenne du Japon et des pays occidentaux. Ce constat a été fait, notamment, par l'anthropologue médical en gérontologie, Craig Willcox, à l'université d'Okinawa. L'objectif majeur de son étude était de mesurer la capacité extraordinaire de ces habitants à vivre plus longtemps que les autres. En 2004, suite à plus de 10 ans de recherches, il a publié « Successful aging : Secrets of Okinawan longevity ». Depuis, les secrets de longévité des habitants d'Okinawa ont connu un succès considérable dans le monde des régimes alimentaires et des régimes minceur.

Les habitants d'Okinawa vivent longtemps et conservent toutes leurs capacités équilibrées. Les centenaires ont réduit l'apport calorique à 1800Kcal/j au lieu de 2300 pour un Français ou 2500 pour un Américain. Cette diète éviterait la libération de « radicaux libres », molécules très instables, responsables du vieillissement et de plusieurs maladies dégénératives.

La faiblesse de l'apport calorique ne signifie pas que les centenaires s'affament quotidiennement. Ils évitent, certes, d'être totalement rassasiés après un repas mais ne se privent pas et surtout ne manquent de rien. Ils favorisent des aliments à faible valeur calorique intrinsèque. Ils peuvent ainsi manger jusqu'à satiété sans atteindre un seuil calorique très

élevé. C'est ce que l'on nomme la frugalité !

Dans leurs recommandations, le chercheur et les nutritionnistes catégorisent les aliments. D'abord, les légumes de couleurs variées sont à consommer à volonté : chou, tomate, brocoli, courgette... Ils sont peu caloriques et gorgés d'eau ! Ensuite, les féculents et protéines doivent être consommés raisonnablement. Lentilles, pois chiches, soja, poissons, volaille, œuf, champignons et algues sont très présents dans le régime alimentaire nippon. Enfin, les aliments à haut index glycémique et/ou gras doivent garnir avec parcimonie les assiettes. Chips, fritures, cacahuètes, glaces, chocolat, fromages, beurre, mayonnaise, poisson gras et viande maigre doivent se faire rares.

Enfin, le régime d'Okinawa favorise les aliments crus ou peu cuits. Il engage à boire essentiellement de l'eau et du thé vert, riche en polyphénols (antioxydants qui luttent contre les radicaux libres). D'après certains médecins, le régime d'Okinawa serait particulièrement adapté à des personnes souffrant d'obésité, de diabète, de cholestérol ou dont le système immunitaire dysfonctionne. En définitive, ce régime illustre parfaitement que la santé passe avant tout par une hygiène alimentaire appropriée, sans oublier l'activité physique et la gestion quotidienne du stress et des émotions.

Alors à vos baguettes et prudence tout de même avec le Wasabi. ■



Transfert de compétences

Des médecins MRE s'unissent pour le Maroc

Un colloque médical des Marocains du monde aura lieu le 25 juin, à Paris, à l'invitation du ministère des MRE, dans le cadre du programme Fincome. Premier du genre, il va initier la mise en réseau des quelque 1400 médecins marocains résidant en France. Objectif : faire profiter le Maroc des compétences de ces médecins.

Par Julie Chaudier

Le ministère chargé des MRE, dans le cadre des réseaux thématiques du programme Fincome, en partenariat avec l'Association Médicale d'aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc (AMDAM) et plusieurs associations médicales, organise, le 25 juin, à Paris, à la maison du Maroc, le premier colloque médical des Marocains du monde. Aziz Amar, président de l'AMDAM, espère accueillir 200 personnes. L'objectif est de faire se rencontrer des médecins qui poursuivent souvent, de façon similaire, mais chacun de leur côté, des actions ponctuelles, au Maroc, de solidarité, d'humanitaire, de formation de médecins...

La décision de réunir les professionnels de la santé originaires du Maroc part d'un constat fort : 1400 médecins spécialistes marocains ont fait leurs études au Maroc et sont venus travailler en France quand le Maroc n'en compte que 9000. « Des années 1980 à 2000, les médecins marocains qui sont arrivés en France ont décidé d'y rester. Après 2000, les conditions pour venir exercer en France sont devenues plus restrictives », explique Aziz Amar. Au total, près de 5000 Marocains travaillent dans le secteur médical en France.

« Il existe là une expertise très forte mais mal exploitée par le Maroc », affirme le président de l'AMDAM. Selon lui, l'une des premières fonctions du réseau médical des Marocains du monde pourrait être de demander la modification de l'une des réglementations du Conseil

national de l'ordre des médecins du Maroc qui interdit aux médecins MRE d'exercer au Maroc. « Beaucoup d'entre eux ont envie de réaliser des missions médicales au Maroc ; le cadre institutionnel doit leur permettre de participer à cette migration circulaire », soutient Aziz Amar.

Aujourd'hui, les coopérations avec la France restent ponctuelles. Le partenariat entre le CHU de Strasbourg et de Fès est exemplaire. « Il y a trois ans, un volet santé a été ajouté à la coopération entre les villes de Strasbourg et Fès », explique Nora Oulehri, médecin urgentiste à Strasbourg. Le partenariat porte essentiellement sur les urgences : la mise en place du système d'urgences pré-hospitalières (SAMU et SMUR) au CHU de Fès, la formation de médecins urgentistes, ainsi que la mise en place d'un plan de secours en cas de crise.

Pour Nora Oulehri, le réseau pourrait servir à mettre en place au Maroc des opérations de sensibilisations aux premiers gestes en cas d'accident cardiaque, par exemple. Aussi, « le réseau pourrait nous permettre de mettre en œuvre des actions médicales de façon beaucoup plus souple que par ce partenariat qui suppose un système d'autorisations d'une lourdeur incroyable », suggère Nora Oulehri. A l'opposé, Aziz Amar pense que « les actions de solidarité, de co-développement, de transfert de technologies devraient bénéficier d'un cadre formel ». Souplesse ou formalisation, un subtil équilibre devra être trouvé le 25 juin, à Paris. ■

Vous avez dit mariage temporaire ?



Hijab and the city propose régulièrement sur leur blog des réflexions féminines, musulmanes, drôle et instructives. Extrait.

www.hijabandthecity.com

J'étais assise sur la banquette d'un train en direction de Paris quand mes oreilles tombent sur la conversation de deux jeunes hommes, ou, pour être plus précise, deux « frères » en djellaba et à la barbe soignée. « C'est un super pays machAllah (pays d'Asie) ! Là-bas tu choisis la fille que tu veux, brune ou blonde, tu te maries devant Allah et elle devient ta femme pour la nuit. T'as vraiment le choix, tu fais pas le haram et tout se passe bien. » Je me suis dit, « punaise, mais c'est vraiment en vogue le mariage temporaire ! » Vous savez, le mariage express qui permet à tout bon musulman de vivre une folle nuit d'amour avec celui ou celle qu'il aura remarqué dans une soirée, dans la rue... Une personne qui plait physiquement ou plus et avec qui on veut juste passer du bon temps. On appelle cela le zawaj mout'aa (mariage temporaire), une pratique qui se développe de plus en plus, dont on entend parler de manière récurrente, et qui en arrange plus d'un(e)s.

Parce que les gens n'assument pas leurs actes ou parce qu'ils y croient fermement, le mariage temporaire apparaît comme une façon de se dédouaner vis à vis de Dieu, de se rassurer et de faire les choses en ayant bonne conscience. Pour certains courants, le mariage temporaire est permis et ne contrevient pas aux principes de l'Islam. Il est recommandé pour quiconque souhaite rester dans un cadre licite. Pour beau-

coup, le mariage temporaire apparaît comme hypocrite et contrevenant aux valeurs musulmanes, parce qu'il est quelque part une façon de rendre licite ce qui ne l'est pas, juste dans son propre intérêt et de manière rapide. Alors on se pose la question de la sincérité dans le crédit accordé à cette conception du mariage. Le mariage, par essence, est l'union de deux êtres qui s'engagent dans la durée à vivre ensemble dans l'amour, le respect et la dignité. Le mariage ne se décide pas en quelques heures ou en une soirée. Aussi, l'association des mots mariage et temporaire paraît paradoxale. Seu-

[Chronique]

lement, des gens le pratiquent de manière naturelle, le considérant comme un droit, une façon d'être dans la « légalité » afin de jouir d'un plaisir naturel que l'on doit laisser s'exprimer. Les partisans du mariage temporaire avancent que c'est la meilleure façon de lutter contre les comportements déviants (pédophilie, viol) et qu'il contribue à la paix sociale, c'est en somme une manière de réfréner la corruption morale.

Le mariage à durée déterminée a de beaux jours devant lui, c'est peut être parce qu'il s'adapte à une tendance du moment, une conception de la vie qui n'est plus celle d'antan, moins traditionnelle semble-t-il. Cette pratique n'est cependant pas nouvelle, elle était plutôt plus observée dans certains pays musulmans que dans d'autres. ■



La femme artiste dans le monde arabe

L'ouvrage « La femme artiste dans le monde arabe » de Rita El Khayat, publié en mai 2011, évoque tour à tour les différentes figures féminines de l'art arabe depuis ses origines. Il insiste sur le rapport entre la situation de ces femmes dans la société et leurs pratiques artistiques.

Par Julie Chaudier

Rita el Khayat a publié, en mai, aux éditions de Broca, « La femme artiste dans le monde arabe ». Féministe, elle est à la fois médecin psychiatre, psychanalyste et femme de lettres. Auteur de plus d'une trentaine de livres, elle publie avec « La femme artiste dans le monde arabe », un ouvrage qui doit en appeler d'autres. Chaque chapitre, généralement court, évoquant une figure d'artiste féminine arabe, n'est qu'une ébauche de lui-même.

Du moins, l'ouvrage permet-il de caresser des richesses culturelles et artistiques d'autant moins connues que les femmes dont parle Rita El Khayat subissaient généralement un statut social des plus ingrats. « Les femmes artistes dans le monde arabe sont assimilées à des prostituées », affirme l'auteur. Un constat historique.

Les Qiyyane, chanteuses poétesses, ont été admirées par de grands poètes arabes durant la période pré-islamique. Elles chantaient, dansaient, jouaient des instruments de musique, maîtrisaient le lexique de la poésie arabe. Leur statut social n'en restait pas moins celui d'une esclave. Les Almées, « celle qui est instruite et savante », sont aussi femmes de tous les plaisirs. Elles dansent, chantent, s'accompagnent d'instruments, improvisent des vers..., en

somme divertissent les hommes grâce au raffinement de leur art. Les jariat - dont Shéhérazade, elle-même - jouent le même rôle au sein des harems.

Il existe toutefois plusieurs exceptions à la règle qui veut qu'une femme artiste, dans l'histoire du monde arabe, souffre, au sein de la société où elle vit, du statut le plus dévalorisé. Dans les premiers temps du soufisme, des femmes se réunissaient au sein de zaouiyat. «

Non seulement elles prient, chantent, observent les rites et les pratiques soufis, mais elles prêchent et enseignent », souligne Rita El Khayat.

Les Chikhats dansent et chantent avec les hommes. Là, ces pratiques artistiques ne dévalorisent pas leurs

acteurs, elles ont au contraire une dimension sociale très importante. Face à la variété et au nombre de tribus berbères, la danse et les chants, spécifiques pour chacune d'elle, signent une appartenance sociale au groupe. Ces chants dansés interviennent à chaque étape de la vie familiale et sociale.

En insistant sur la dimension artistiques des traditions culturelles arabes et marocaine, Rita El Khayat pousse son lecteur à offrir une reconnaissance artistique à ce que d'aucuns appellent le folklore. ■

« Celle qui se lève pour danser ne se couvre pas la tête »

Rachida Aziz

La liberté de se vêtir

Rachida Aziz va lancer la confection d'une partie de ses collections de vêtements au Maroc. La jeune femme est une styliste déjà renommée. Elle a créé la griffe Azira à Bruxelles, en 2008. Ancienne assistante sociale, elle est fortement engagée dans une démarche éthique. Elle veut montrer, à travers sa ligne de vêtements, que la véritable liberté ne se situe pas dans le dévoilement du corps mais dans le fait d'avoir le choix entre le montrer ou non.

Propos recueillis par Julie Chaudier



Yabiladies : Comment avez-vous été amenée à recourir à la production textile marocaine pour votre marque ?

Rachida Aziz : J'ai commencé dans la mode il y a trois ans et depuis deux ans j'ai ma propre boutique, à Bruxelles. Mon travail a eu beaucoup de succès dès le départ. Du coup, depuis le début, j'ai des problèmes pour répondre à la demande. C'est d'autant moins évident de trouver que je veux replacer le corps et le vêtement dans une problématique éthique. Je cherchais donc un nouvel atelier de confection. En tant que Belgo-marocaine, j'ai finalement trouvé l'atelier que je cherchais au Maroc.

Qu'est ce qu'un atelier de production « éthique » dans la mode ?

Je suis très exigeante sur la production. En Belgique, j'ai recour à un atelier de réinsertion socio-économique. Mes relations avec mes fournisseurs relèvent du commerce équitable. J'utilise aussi des fibres biologiques pour mes vêtements. Au Maroc, je fais réaliser mes vêtements dans un atelier de confection qui emploie des femmes mères célibataires. Je l'ai trouvé en m'adressant à ces femmes elles-mêmes qui m'ont guidée vers un chef d'atelier.

Si vous produisez aussi au Maroc, vous ne vendez que dans votre unique boutique

bruxelloise. Pensez-vous réaliser des ventes via internet ?

Il est prévu que le site commercial de ma marque offre cette possibilité, mais je veux aussi lancer un site éthique : « ethical design for body and mind ». Beaucoup de gens sont préoccupés par les questions éthiques dans leur quotidien, mais ils ne savent pas où chercher l'information. Je veux centraliser toutes les informations relatives aux démarches éthiques : des informations conso, des astuces, des news culturelles... Je veux donner une plateforme à ces préoccupations

Le style de vos vêtements fait-il aussi écho à votre démarche éthique globale ?

Je cherche à montrer que la liberté n'est pas antinomique avec l'éthique. On ne doit pas imposer aux femmes de montrer ou de ne pas montrer leurs corps. Je fais des vêtements qui permettent, même avec une seule tenue, de montrer plus ou moins son corps, grâce à un jeu de couches et de superpositions.

Selon les lieux et les moments de la journée, une même femme peut avoir envie de ne pas montrer son corps puis de le découvrir. Je réalise des pièces modulables qui peuvent avoir plusieurs usages différents. Je travaille aussi avec l'ampleur des vêtements en éloignant le tissu ou en le rapprochant des lignes du corps. ■





پاپلاک پی
نہہ انظہلا .com